

#1257

PARTAGEONS NOTRE REGARD SUR LE MONDE



**Déplacer les frontières
en sciences humaines
et sociales**

Le débat
**GREENWASHING /
NO GREENWASHING**

Portfolio
**PROMENADE
ARCHÉOLOGIQUE**

En images
**L'ÉLOQUENCE AU
PANTHÉON**


UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

PARTAGEONS NOTRE REGARD SUR LE MONDE

DU
10
AU
15
DÉC.



Une semaine d'effervescence d'érudition et de réflexion sans précédent dans tous les sites de l'université : des dizaines de journées d'études, de tables rondes ou de séminaires dans toutes les disciplines. L'occasion d'approfondir les recherches les plus dynamiques, de débattre et de témoigner de l'implication de l'université dans la Cité.

Déplacer
les frontières
en sciences
humaines et
sociales

1^{re} édition

Inscriptions et informations
pantheonsorbonne.fr

avec le soutien de la Fondation Panthéon-Sorbonne


UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE



Édito



Pensons le monde de demain

C hercher, réfléchir, étudier, penser, explorer, découvrir, comprendre, expliquer, douter, débattre, enseigner, échanger... Le rôle de la recherche universitaire est multiple et dépasse très certainement l'image d'Épinal que certains s'en font. Les chercheurs et enseignants-chercheurs ont un regard sur le monde qui nous entoure. Ils peuvent aussi

nous aider à mieux le comprendre au quotidien, en apportant le point de vue des disciplines qu'ils représentent. Les sciences humaines et les arts, les sciences économiques et de gestion, le droit et la science politique – pour ce qui nous concerne – offrent des pistes et, parfois, des réponses aux questions que chacun se pose.

Si les travaux et productions de nos chercheurs rythment la vie universitaire, la recherche elle-même constitue un miroir durable de notre société. Un miroir dont le reflet nous permet d'imaginer le monde de demain en comprenant le passé. L'université constitue en effet la seule institution séculaire qui fait le lien entre le passé et l'avenir. Ancrée dans le présent, elle a une mémoire et demeure à l'écoute de ce qui traverse la société au quotidien. C'est la raison pour laquelle, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne relève ce fantastique défi d'organiser ses premières Assises de la recherche, afin de partager ces regards avec le plus grand nombre. C'est également le moment idéal pour vous présenter ce numéro spécial, en forme de promesse pour l'avenir, de sa nouvelle revue #1257. Mais il s'agit là d'une autre histoire dont vous découvrirez bientôt les prochains chapitres.

Je souhaite à toutes et à tous de magnifiques premières Assises de la recherche et remercie chacun d'entre vous d'y apporter sa contribution.

*Georges Haddad,
Président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

RENCONTRE

Recherche groupée sur le droit
du changement climatique
P. 6

LE DÉBAT

*Greenwashing /
No greenwashing*
P. 8

ÉVÈNEMENT

La première édition
des Assises de la recherche

Manifeste scientifique
de l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne
P. 10

Le programme
des Assises de la recherche
P. 16

LA CARTE

Personnalités ayant reçu
les insignes et le diplôme
de Docteur *Honoris Causa*
de l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne depuis 1971
P. 18

LA RECHERCHE EN ACTIONS

Patrice Chéreau,
la trajectoire d'un créateur
P. 20

PORTFOLIO

Promenade archéologique
P. 24

AVENIR

L'université pousse ses murs
P. 32

UNA Europa : six universités
pour une ambition commune
P. 34

"REGARDS SUR"

Faut-il honorer la mémoire des
maréchaux de la Grande Guerre ?
P. 36

La Grande Guerre vue
des deux côtés du front
P. 40

« Écrire pour le cinéma »,
qu'est-ce que ça veut dire ?
P. 44

Le RGPD vu des deux côtés
de l'Atlantique : des divergences
philosophiques inconciliables ?
P. 48

Le système financier
est-il plus sécurisé qu'en 2008 ?
P. 52

RÉUSSITES

Une éthique pour agent faible
P. 56

Conséquences environnementales
et sociétales de l'éruption
ultraplinienne de 1257 AD
du volcan Samalas (Indonésie)
P. 57

Une histoire transnationale
de la philanthropie artistique
en Occident au XX^e siècle
P. 59

L'art contemporain mondialisé
et l'émergence de nouvelles scènes
artistiques en Afrique
P. 60

EN IMAGES

L'éloquence au Panthéon
P. 62

PARUTIONS

P. 68

AGENDA

P. 74

REDAIRAI MON SOMMEIL

QUI SOMMES-NOUS ?

«
Au-delà de l'affirmation de ce que nous sommes et de nos valeurs, cette revue s'attachera surtout à éclairer ce que nous désirons apporter à la vie de la Cité.
»



près plusieurs mois de réflexion et l'envie de partager avec le plus grand nombre la diversité des regards qui en constituent l'essence, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est fière de vous présenter ce numéro spécial de #1257 à l'occasion de la première édition des Assises de la recherche. Un numéro plus concis que ses successeurs, en forme d'avant-goût de ce qu'ambitionne cette nouvelle revue dans les mois à venir : donner à lire et à découvrir les travaux de nos chercheurs, au sens large, mais également témoigner du foisonnement d'actions qui animent le quotidien de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Au-delà de l'affirmation de ce que nous sommes et de nos valeurs, cette revue s'attachera surtout à éclairer ce que nous désirons, collectivement, apporter à la vie de la Cité : une réflexion, de la pédagogie et des clefs pour comprendre le monde qui nous entoure, dans les disciplines qui sont les nôtres.

Destinée à mettre en lumière la richesse et l'excellence de la recherche d'un établissement dans lequel plus d'un doctorant soutient sa thèse chaque jour, #1257 ne pouvait rêver meilleure occasion pour se dévoiler auprès de notre communauté et du grand public que ces Assises. Elles rappellent l'une des missions fondamentales de notre université : former à la recherche et par la recherche.

Au printemps prochain, vous pourrez découvrir un numéro complet de #1257. Il éclairera un grand thème de société ou d'actualité, au travers des sciences humaines et des arts, des sciences économiques et de gestion, du droit et de la science politique. Et d'ailleurs, pourquoi ce #1257 énigmatique ? L'idée de laisser cette interrogation en suspens nous a effleurés, afin de préserver le mystère d'un titre numérique – et un brin paradoxal – pour une revue éditée par une université mondialement reconnue en matière de sciences humaines et sociales. 1257, c'est l'année de la fondation de la Sorbonne, issue du collège créé par Robert de Sorbon quatre ans auparavant. Un héritage prestigieux que nous revendiquons, mais un héritage qui s'écrit au présent avec les codes d'un monde désormais connecté et ouvert. C'est tout le sens de ce «#» en préposition. Qu'on l'appelle *hashtag* ou parfois mot-dièse, il reflète une modernité que notre université embrasse avec passion.

Bonne lecture à toutes et à tous.

La rédaction

Donnez-nous votre avis

Sans partage, #1257 n'a pas lieu d'être. Si la formule est consacrée, elle n'en est pas moins vraie : cette revue est également la vôtre. Faites-nous part de vos remarques et avis par courriel à l'adresse : 1257@univ-paris1.fr. Nous serons heureux de vous lire, de vous écouter et de faire évoluer cette revue avec vous. Nous publierons d'ailleurs vos messages dans notre prochain numéro. N'hésitez pas également à nous soumettre les textes que vous souhaiteriez voir figurer dans ces pages...

Directeur de la publication : Georges Haddad • Directeur de la communication : Franck Paquet • Rédacteur en chef : Gwenaél Cuny • Rédactrice en chef adjointe : Selma Akkari • Photographe : Pascal Levy • Membres du comité éditorial : Mireille Bacache • Pierre Bonin • Isabelle Gasnault • Maria Gravari-Barbas • Sandra Laugier • Camille Salinesi • Hélène Sirven • Éric Zyla • Ils ont participé à ce numéro : Mathilde Arandel Destelle • Rémi Bazillier • Amaury Bernard • Alain Duplouy • Hervé Drévillon • Marine Garcia • Jôan Gondolo • Maria Gravari-Barbas • Laurent Jaffro • Mathilde Judaïs • Éric Lamarque • Franck Lavigne • Jean-Marie Le Gall • Marie-Françoise Lévy • Maureen Murphy • Guillaume Simiand • Frédéric Sojcher • Marine Thomas • Vincent Tchydemian • Fabien Théofilakis • Yann Toma • Marta Torre-Schaub • Myriam Tsikounas • Julie Verlainne • Conseil technique et relecture : Carmen Diop • Secrétariat de rédaction : Gwenaél Cuny • Création graphique et réalisation : Corlet Com / In Quarto • Imprimeur : Axiom Graphic • Dépôt légal : à parution • Numéro ISSN : en cours • Tirage : 6 000 ex. • Remerciements : Pierre Bonin • Vincenzo Capozzoli • Olivier de Cazanove • Centre national des monuments historiques (Panthéon) • Zalihata Himidi • Ibrandify-Freepik.com • Hélène Sirven • Boris Valentin • L'équipe de la direction de la Communication • Pour nous écrire : 1257@univ-paris1.fr

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne • Direction de la Communication • 12 place du Panthéon
75231 Paris cedex 05 • Tél. : 01 44 07 79 41 • Courriel : dircom@univ-paris1.fr



10-32-3010 / Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement / pefc-france.org / Axiom Graphic





Recherche groupée sur le droit du changement climatique

En novembre, Paris 1 Panthéon-Sorbonne accueillait le premier colloque du groupement de recherche (GDR) ClimaLex intitulé *Regards croisés interdisciplinaires sur le droit, la régulation et le savoir scientifique autour du changement climatique*, sous la direction de Marta Torre-Schaub.

Avec près d'une centaine de participants, le colloque a suscité l'intérêt de la communauté scientifique et du public. François-Joseph Ruggiu, directeur de l'Institut national des sciences humaines et sociales du CNRS, et Hélène Sirven, vice-présidente de la commission de la Recherche à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ont inauguré cette journée. La première session a été présidée par Jean Jouzel, ancien vice-président du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

Un groupement de recherche pluridisciplinaire

Lancé en janvier 2018, le GDR ClimaLex *Regards croisés interdisciplinaires sur le droit, la régulation et le savoir scientifique autour du changement climatique* est dirigé par Marta Torre-Schaub, directrice de recherche à l'ISJPS (Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne), et soutenu par l'Institut national des sciences humaines et sociales du CNRS. Il a pour objectif d'interroger le droit au regard des changements climatiques avec un éclairage interdisciplinaire. Un comité de pilotage œuvre au fonctionnement de la plateforme de recherche. Ainsi, le GDR est devenu une véritable communauté de chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants regroupant douze unités et équipes dans toute la France.

Ce colloque de lancement avait pour ambition de faire connaître à la communauté scientifique et au public l'existence du GDR et ses fonctions pour les cinq années à venir. Une première session interdisciplinaire a réuni climatologues, juristes et politistes autour d'une discussion sur l'objectif +2 (esp) °C, suivie d'échanges avec le public. La deuxième session, présidée par Jean-Guy Devezéaux, directeur de l'Ité-sé CEA (Institut de technico-économie des systèmes énergétiques du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), avait pour objet de discuter de la place de l'économie dans les problématiques climatiques.

Échanges scientifiques autour de la justice climatique

Deux tables rondes se sont déroulées dans l'après-midi : l'une portant sur l'interdisciplinarité autour des vulnérabilités climatiques, présidée par Alexandra Langlais, chercheuse CNRS à l'université Rennes 1, avec la participation de Catherine Larrère, philosophe et professeure émérite à Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; l'autre sur l'interdisciplinarité dans la science juridique et les rapports avec les autres sciences, présidée par Philippe Billet, professeur de droit public à l'université Lyon 3. Le colloque a été clôturé par Bettina Laville, conseillère d'État et présidente du Comité 21, ancienne négociatrice de la France auprès des Nations unies sur



les questions climatiques et Amy Dahan, directrice de recherche émérite au CNRS, politiste et spécialiste des négociations climatiques et de l'expertise scientifique autour du changement climatique.

Accroître la production scientifique

Créer des synergies nouvelles entre le droit, les sciences humaines et sociales et les sciences exactes ou naturelles – notamment la climatologie – afin d'établir un dialogue fructueux et nécessaire, voilà ce qu'entreprend le GDR ClimaLex. Il s'agit ainsi d'accroître la production scientifique dans ce domaine et d'améliorer la visibilité des chercheurs associés en France et à l'international.

ClimaLex vise aussi à favoriser les échanges entre les équipes membres avec des ateliers et des séminaires de recherche collaboratifs. Ensemble, les chercheurs font émerger des préoccupations communes et travaillent à la création d'un fonds commun documentaire permettant la mise en

« Créer des synergies nouvelles entre le droit, les sciences humaines et sociales et les sciences dures, voilà ce qu'entreprend le GDR ClimaLex. »

commun de références bibliographiques et méthodologiques. ClimaLex ambitionne ainsi de mettre en lumière certains sujets prioritaires pour influencer le monde de la recherche, le législateur et les décideurs politiques aux différents niveaux de décision. De plus, le groupement assure une veille scientifique et développe le partage d'informations sur les recrutements et les financements accessibles. Le soutien actif aux doctorants, mais aussi dans leur insertion professionnelle, prend une place importante dans la structure. Sans oublier, le montage et la participation à des projets de recherches, publications et colloques, qui font également partie des objectifs de ClimaLex. ●

S. Akkari et G. Cuny



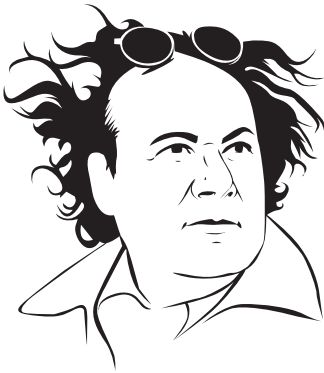
Greenwashing / No greenwashing

Interview croisée de Rémi Bazillier, professeur d'économie (École d'économie de la Sorbonne, CES) et directeur du master économie du développement et de Yann Toma, professeur des universités en arts (École des arts de la Sorbonne) et président de Sorbonne Développement Durable.

Qu'est-ce que le *greenwashing* ? Faut-il le dénoncer ?

Rémi Bazillier : Le *greenwashing* (ou éco-blanchiment) est une stratégie consistant à tromper les consommateurs sur les bénéfices environnementaux d'un bien ou d'un service ou plus généralement les pratiques d'une entreprise. La définition peut être élargie pour prendre en compte les autres dimensions de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Il ne s'agit généralement pas directement de mensonges de la part de l'entreprise, mais plutôt d'une stratégie subtile de communication à destination du consommateur. Ces pratiques doivent évidemment être dénoncées, car elles affaiblissent les engagements sincères d'autres entreprises en matière de RSE. Si la confiance des consommateurs est affaiblie, c'est toutes les entreprises dites responsables qui en subissent les conséquences.

Yann Toma : Nous le savons, la technique de marketing du *greenwashing* est aujourd'hui couramment employée par des entreprises qui ne considèrent pas que la transition écologique est une nécessité absolue pour l'humanité et qu'elle peut leur être bénéfique. Le *greenwashing* est le contraire de ce que serait la libération des imaginaires. Ce phénomène, plus qu'une incompréhension, est le symptôme du manque d'impact des politiques environnementales sur les entreprises concernées. Dans ce cadre, l'art a un rôle à jouer. Sorti de son rôle de faire-valoir des intérêts financiers, du marché et parfois du *greenwashing* lui-même, l'art est susceptible de porter les imaginaires de chacun des acteurs de la transition. Il est le médium par excellence de l'accélération de l'action climatique.



Yann Toma

Parler de développement durable et sensibiliser à cette thématique à l'université peut-il accélérer la transition ?

R. B. : Le développement durable est un concept très large, qui va bien au-delà de l'environnement. Il s'agit d'une vision du développement fondée sur la soutenabilité environnementale, mais également sociale et économique. Cela a des conséquences sur nos enseignements et nos recherches : en économie, nous sensibilisons nos étudiants à ces enjeux avec la création de nouveaux cours. Par exemple, le master d'économie du développement que je dirige s'appuie sur les objectifs du développement durable des Nations unies. C'est dans leurs futures fonctions d'économistes ou d'experts des politiques de développement que nos étudiants mettront en œuvre de manière concrète des actions visant à accélérer la transition.

Y. T. : L'accélération de la transition est au cœur des priorités de l'université et ne peut passer que par la mobilisation et la mutualisation des esprits éclairés autour d'actes concrets à impacts immédiats. Nous avons ainsi créé *Sorbonne développement durable* il y a deux ans à partir de l'offre de masters existants et des équipes de recherche particulièrement actives dans le domaine. L'innovation de la démarche réside dans la synergie de la formation et de la recherche, dont la coordination des capacités assure l'excellence académique et scientifique. La place des écoles doctorales est centrale pour la jonction entre la formation et la recherche. Dans ce cadre, *Sorbonne développement durable* favorise les échanges et les co-productions académiques et scientifiques inédits sur le développement durable. Nous entendons transcender la transition. ●



Rémi Bazillier



Pour poursuivre le débat sur le *greenwashing* et retrouver l'éclairage de nos experts

à la question « Quelle attitude adopter vis-à-vis des grandes entreprises pour aboutir à une transition écologique et sociale ? », rendez-vous sur le site www.panthéonsorbonne.fr.

Sorbonne développement durable



SORBONNE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

est une structure collaborative pour l'innovation de la formation et de la recherche des sciences sociales, humaines et juridiques sur le développement durable. Elle soutient la recherche, la formation,

les actions et la diffusion des connaissances et des innovations dans le domaine de la transition environnementale, telle que définie dans le cadre de l'organisation des Nations unies.

www.sorbonnetransition.org



LA PREMIÈRE ÉDITION DES ASSISES DE LA RECHERCHE

Les Assises de la recherche ambitionnent de valoriser cette mission au cœur de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elles ont également pour objectif de donner un temps collectif de réflexion sur la recherche menée à l'université, ses finalités, ses valeurs et ses méthodes. Organisée dans vingt-cinq sites différents, cette semaine est consacrée à une effervescence d'érudition et de réflexion : journées d'études, tables rondes ou séminaires se succéderont dans toutes les disciplines. Découvrez le manifeste rédigé à cette occasion ainsi que le programme de cette semaine exceptionnelle.

MANIFESTE SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

À l'occasion de ses premières Assises de la recherche, du 10 au 15 décembre 2018, dont le thème est *Déplacer les frontières dans les sciences humaines et sociales*, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose ce manifeste, par lequel elle entend s'interroger sur ses pratiques et ses valeurs, et repenser la place de ses domaines d'exploration scientifique, tant dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche, qu'au service de la Cité.

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne se place dans une perspective européenne où elle propose son modèle d'excellence, tout en dialoguant avec des établissements comparables.

Ce questionnement sur le travail de la recherche saisit l'université dans ses rapports avec de très nombreux partenaires : ces relations la définissent, notamment celles qui se développent rapidement au sein de UNA Europa. En France, les membres de Sorbonne Alliances, mais aussi le Centre national de la recherche scientifique, d'autres universités et organismes de recherche, le Campus Condorcet – pôle sans équivalent pour les sciences humaines et sociales – et un nombre croissant de partenaires extra-académiques, permettent à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne de construire collectivement des réflexions et des connaissances.

Dépositaire d'une tradition d'accueil et de rayonnement, ouverte à l'environnement scientifique mondial, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne incarne une référence qui refuse la sélection par l'argent, ne fait pas de la compétition un étalon universel et revendique la qualité

pour le plus grand nombre. Elle prend place dans la construction savante commune à toute l'humanité en favorisant la circulation des idées et des personnes (cotutelles de thèse, accueil des chercheurs étrangers, notamment réfugiés...). Au-delà de la maîtrise de l'anglais, elle favorise le transfert des contenus et des thématiques par d'autres voies : intelligibilité des concepts pris dans leur contexte de culture et de civilisation, animation de réseaux, en particulier à destination de pays émergents, francophonie...

LA RECHERCHE POUR L'ENSEIGNEMENT, L'ENSEIGNEMENT PAR LA RECHERCHE

Université de recherche intensive, héritière directe de l'une des institutions d'enseignement supérieur les plus anciennes et les plus prestigieuses au monde, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne demeure d'abord très attachée à l'idée de communauté des maîtres et des étudiants, par laquelle se désignaient dès son origine les membres de l'ancienne université de Paris. Il y a au cœur du projet scientifique de la recherche universitaire l'idée de transmission des savoirs qu'elle construit, et de formation par ces savoirs, dès les premières années. Le système français présente la particularité (et la complexité) d'avoir à la fois des établissements spécialisés dans la recherche, des lieux d'enseignement supérieur qui en sont éloignés, et des universités dont la valeur et la pertinence sont d'allier les deux et de les enrichir mutuellement. L'enseignement n'y est ni considéré comme une charge détournant des ambitions intellectuelles, ni envisagé dans une vue de formation uniquement pratique et technique.

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a donc pour mission de se situer dans ce continuum d'interactions, où l'ensemble du cursus de formation, de la première année jusqu'à la thèse et après, est marqué par les pratiques intellectuelles du questionnement, et où également la nécessaire adaptation des enseignements à la transformation des besoins de la société accompagne l'évolution des intérêts cognitifs. Par fidélité au principe d'université, d'une cohésion intentionnelle, les étudiants, de tous niveaux, en sont pleinement membres, et comme tels participent à l'effort de réflexion qui est au cœur de sa mission d'universalisation du savoir : en aucun cas ils ne sont considérés comme des usagers ou des clients.

UNITÉ, UNIVERSALITÉ ET DIVERSITÉ DES SAVOIRS

Le propos ne doit pas seulement porter sur le constat de ce qui est : le périmètre scientifique actuel de l'université, l'articulation à des enseignements de haut niveau, et leurs conséquences. Il doit aussi s'élever dans une perspective gnoséologique. La question ici posée est celle de la dialectique entre l'unité et la diversité dans l'ordre du savoir. L'apparition même de la forme universitaire, en conséquence directe de la renaissance du XII^e siècle, est liée à la remise en cause de la théologie comme discipline architectonique. Les tentatives n'ont pas manqué cependant de reconstruire une hiérarchie des savoirs (qui s'accompagne souvent d'une centralité des institutions, l'université devenant celle, non plus des personnes, mais des sciences). En France, le conflit des facultés, sous l'influence du modèle humboldtien, s'est résolu à la fin du XIX^e siècle par une association, que ne pratiquait pas l'université napoléonienne, entre l'enseignement supérieur et la recherche, mais où les déterminants scientistes d'inspiration comtienne plaçaient



**LA QUESTION
POSÉE EST CELLE
DE LA DIALECTIQUE
ENTRE L'UNITÉ ET
LA DIVERSITÉ DANS
L'ORDRE DU SAVOIR.**



«
LE DIALOGUE
DES SCIENCES
S'Y ÉTABLIT
DONC D'ABORD
SUR LA BASE
D'UNE CULTURE
PARTAGÉE.
»

explicitement l'étalon de la scientificité dans l'exactitude mathématique. Ce présupposé positiviste d'un progrès technique et d'un progrès moral corollaires n'est plus défendable, tout comme n'est plus hégémonique le substrat social et politique qui l'accompagnait (l'État-Nation, la famille bourgeoise...). Il ne s'agit pas de nier la possibilité d'une unité organique du savoir, sans laquelle la question même du sens serait disqualifiée. Mais les conditions situées de la réflexion sont un élément de variation trop important pour qu'une uniformisation ne soit pas dommageable.

Il importe donc de repenser les conséquences institutionnelles d'un rapport à la connaissance fixé à l'époque de Louis Liard, qui *sub specie aeternitatis*, et avec une volonté explicite de formation des élites n'anticipant en rien la massification à venir, voulait unir « *en un même faisceau toutes les branches du savoir humain, comme sont unies en fait toutes les puissances de l'esprit et tous les phénomènes de la nature, [...] pour le développement et le progrès de la science* ». Il ne faut pas se voiler la face : de même que les universités ont absorbé les facultés à la fin du XIX^e siècle, aujourd'hui, dans beaucoup de villes, les universités à thématique disciplinaire nées après la loi Faure du 12 novembre 1968 sont à nouveau réunies en une seule entité. Un tel modèle omnidisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche, tant du point de vue des structures que des modalités, crée d'importants risques de normalisation des pratiques (durée des thèses, critères d'attribution des financements, usages d'évaluation, canaux de diffusion, etc.).

Ils se situent aussi au niveau des conditions de l'intuition : toute démarche de chercheur mobilise la créativité. Mais si, à côté du nécessaire approfondissement, l'hybridation des savoirs la stimule, la pertinence du périmètre où elle s'opère est déterminante. L'inspiration vient plus souvent de la proximité scientifique, et s'épanouit dans un milieu méthodologique cohérent, un cadre commun de formation, de culture et de références. Un tel environnement propice à l'innovation va jusqu'à se traduire dans les disciplines pratiquées à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne par le déploiement de protocoles qui peuvent leur être propres : recherche-action, recherche-crédation, prise en compte du patrimoine, réflexivité sur les usages scientifiques du numérique... Le dialogue des sciences s'y établit donc d'abord sur la base d'une culture partagée, dans une proximité des questionnements, des méthodes et des objets qui facilite les échanges et les transferts. Cette communauté de vue détermine la communauté de recherche, et c'est de l'aveu général de ses membres dans sa configuration articulant en liberté la plupart des sciences humaines et sociales que réside le secret de l'excellence de Paris 1 et de chacune de ses disciplines, soulignée pour la plupart d'entre elles dans les classements internationaux. Elle est aussi la condition de sa considérable attractivité, tant pour les chercheurs, les universitaires, que les doctorants et bien d'autres étudiants.

DISCIPLINES, PLURIDISCIPLINARITÉ, INTERDISCIPLINARITÉ

Au cœur des questionnements sur ce que va être la recherche dans l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, partant de ce constat d'une pluralité nécessaire des accès au savoir, se pose donc le problème disciplinaire. Quelle que soit l'évolution du périmètre scientifique de l'université et les alliances qu'elle va nouer, si elle ne veut pas se fondre dans un grand ensemble omnidisciplinaire, sa compétence propre demeurera centrée sur les sciences humaines et sociales. Il faut souligner d'abord qu'un tel constat n'invalide aucunement les collaborations avec toutes les autres sciences, mais que celles-ci ne peuvent être menées à bien que par croisement, c'est-à-dire sous condition de réciprocité, parité et non inclusion. Mais le problème doit aussi être diffracté à l'intérieur même des disciplines pratiquées dans l'université.

Dans le processus de recherche, l'approfondissement est une phase ingrate et peu visible, qui se retrouve dans l'appréciation de la portée des résultats. Une des formes principales que prend alors le cheminement intellectuel est la confrontation aux démarches contiguës qui, dans la période d'apprentissage du chercheur, correspond aussi à une socialisation aux usages de la communauté. Interdisciplinarité et transdisciplinarité ne doivent pas être, comme souvent, des prétextes obliques pour disqualifier les compétences et les acquis proprement disciplinaires et les communautés qui s'y articulent. Certes, mené dans les conditions adéquates, l'échange entre disciplines plus éloignées offre certaines des réponses à la complexification des connaissances, mais il implique une relation d'égalité pour n'être pas un dialogue de sourds ou la construction d'une domination.

LIBERTÉS ET CONTRAINTES

Revendiquer un tel positionnement tient donc à ce que l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est centrée sur les sciences humaines et sociales. D'abord le rapport à l'expérience ne peut y être le même que dans d'autres champs, et suppose le respect de normes éthiques propres. Ensuite, les équipements y sont principalement constitués par les bibliothèques et tous les dispositifs d'accès à l'information, à la connaissance et aux données scientifiques. Dès lors, l'université accorde une très grande importance à leur ouverture la plus libre, et à une diffusion scientifique demeurant sous la responsabilité de ceux qui conduisent les recherches, limitant le rôle et le poids des intermédiaires, tant à destination des pairs que lorsqu'il s'agit de transférer les savoirs dans des espaces autres que ceux de l'enseignement, en particulier via le numérique.

Enfin, l'université organise pour la recherche ses relations et ses interfaces avec le monde économique sur une base nettement paritaire, par le biais de sa fondation, de chaires, etc., dans un cadre contractuel d'écoute mutuelle.



**L'UNIVERSITÉ
PARIS 1 PANTHÉON-
SORBONNE
EST CENTRÉE SUR
LES SCIENCES
HUMAINES
ET SOCIALES.**



«
**LA MISSION
 PRIORITAIRE
 DE L'UNIVERSITÉ
 PARIS 1 PANTHÉON-
 SORBONNE DEMEURE
 L'ÉLABORATION ET
 LA TRANSMISSION
 DE SAVOIRS CERTIFIÉS.**
 »

En effet, l'absence de valorisation directement industrielle des résultats de la recherche dans la plupart de ses domaines d'exercice l'éloigne d'une logique de rentabilité immédiate, voire de subordination à des intérêts économiques. Son utilité est autre : sans toujours donner à ses propositions les contenus attendus, elle veut répondre aux questionnements sociaux, et même les susciter, en particulier par l'importante visibilité médiatique de ses membres. Indéfectiblement attachée aux conditions d'indépendance et de sérénité indispensables à la réflexion et à la création intellectuelle et à l'entière liberté de leur expression, son honneur est de les réaliser au-delà des proclamations.

La mission prioritaire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne demeure l'élaboration et la transmission de savoirs certifiés, au plus haut niveau mondial, malgré le manque de moyens et de soutiens que rendent criant les comparaisons internationales, et alors que le temps pour la recherche devient la ressource la plus précieuse. C'est pourquoi sa politique pour la recherche passe avant tout par la mise en place des conditions favorables, y compris matérielles, dans lesquelles elle se développe. L'université fonde avant tout sa confiance dans les personnes de celles et de ceux qui la mènent, au-delà des incitations extérieures. Par leur diversité individuelle, elles sont une garantie de richesse et d'initiative, et les communautés qu'elles forment permettent de traduire en actes collectifs l'édification de la science, la gestion de ses moyens, et le respect de l'éthique qui la fonde, seules protections face à une domestication, qui serait dramatique, des disciplines portant sur l'humain et le social. C'est dire l'importance de la co-expertise des pairs, la commune opinion des docteurs, disaient les médiévaux, seule alternative à un contrôle hiérarchique qui risquerait d'aboutir à la formalisation d'un discours unique sur les objets de la recherche.

**SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES :
 SCIENCES DANGEREUSES, SCIENCES EN DANGER**

Dans le contexte actuel de crise de la vérité sinon de la culture, les valeurs et les pratiques de la recherche en sciences humaines et sociales se heurtent au risque du relativisme. Il prend deux formes. La première est la contestation de l'extérieur des savoirs savants, ce qui suppose que ceux-ci, sans verser dans la polémique, ne s'enferment pas dans un entre soi érudit à partir de bases communes, mais fassent l'effort à la fois de rigueur et de réfutabilité dans leur élaboration, et d'accessibilité dans leur diffusion auprès d'un public élargi, sans sombrer dans le consumérisme. Le second danger du relativisme, intérieur, est en effet l'idéologisation de la recherche, c'est-à-dire renoncer à l'établissement des connaissances et à la neutralité axiologique. La science ne peut se confondre avec les opinions de ceux qui

occupent des positions institutionnelles dominantes dans les structures où se mène la recherche. L'une des spécificités des sciences humaines et sociales est précisément leur interaction avec les espaces autres que scientifiques, elles ne doivent pas leur être assujetties pour y rester mobilisables. Loin d'être le produit de rapports de force, les résultats du chercheur visent à une réception durable et dépassionnée. Or, une démarche seulement motivée par la promotion des intérêts de groupes et des valeurs qu'ils prétendent incarner sacrifie l'intégrité, et ouvre la voie aux pseudo-sciences. Au contraire, le recours au doute, la contestation des certitudes supposées, s'il est commun à l'ensemble des méthodes scientifiques, est au cœur des disciplines pratiquées à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. C'est tout le paradoxe de mises en forme du réel qui progressent par leur propre remise en cause, et d'institutions chargées de les transmettre et les critiquer en même temps. De cette autoréflexivité, de ce souci des conditions de possibilité de nos savoirs, et donc de la capacité de recul par rapport aux données, résulte pour la recherche menée sur les objets humains et sociaux une dimension fondamentalement contestataire des ordres établis, c'est-à-dire objectivement subversive, ne serait-ce qu'en envisageant qu'ils puissent être autres, ou meilleurs. En ce sens, inscrite dans une tradition d'excellence internationalement reconnue, ne se mettant ni au service de l'État, ni au service du marché, la recherche en sciences humaines et sociales pratiquée à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne doit à la fois savoir se faire entendre, et ne pas renoncer à ses exigences propres.

Au total, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne reste fermement attachée au modèle du service public, sans logique de court terme qui condamnerait les savoirs non immédiatement « utiles ». Elle entend offrir, par le potentiel d'innovation, de critique et de proposition considérable qui lui est propre, un pôle indépendant et fondamental en France pour les recherches dont le cœur tient au social et à l'humain. ●



**LA RECHERCHE
PRATiquÉE
À L'UNIVERSITÉ
PARIS 1 PANTHÉON-
SORBONNE DOIT
SAVOIR SE FAIRE
ENTENDRE ET
NE PAS RENONCER
À SES EXIGENCES
PROPRES.**



Approuvé par la commission
de la Recherche de Paris 1
Panthéon-Sorbonne
le 20 novembre 2018,
après concertation avec
les directeurs d'équipes d'accueil
et d'unités mixtes de recherche,
d'unités de formation et de
recherche, et d'écoles doctorales,
et les membres du conseil
d'administration et de
la commission de la Formation et
de la Vie universitaire.





– LE PROGRAMME DES ASSISES DE LA RECHERCHE –

– 10 DÉCEMBRE –

9 h - 12 h 30 Table ronde

Table ronde économie internationale en l'honneur de Lionel Fontagné

➤ Maison des sciences économiques

9 h - 17 h 15 Colloque

Le savant et le savoir au prisme des écrits personnels : carnets, correspondances, journaux de géographes

Florence Deprest - UMR Géographie Cités
➤ Bibliothèque interuniversitaire Sorbonne - Salle de formation

10 h - 13 h Tables rondes

Sorbonne Alliances « Refonder la recherche en sciences humaines et sociales »

UNA Europa : « Perspectives and Challenges for European Research. The role of European University Alliances »
➤ Centre Panthéon - Salle 1

12 h Séminaire

S. Taylor, président de l'association canadienne d'économie : *Is Free Trade Good for Resources ?*

➤ PSE - 48, bd Jourdan 75014 Paris

15 h 30 - 18 h Cérémonie

Cérémonie de remise des DHC
Nathalie Zemon Davis, Gésine Schwan, David Schmeidler
➤ Sorbonne

Grand amphithéâtre

Exposition

Art, création et interdisciplinarité

➤ Centre Saint-Charles
Galerie Journiac

– 11 DÉCEMBRE –

8 h - 17 h 30 Colloque

Chaire Unesco : « Culture, Tourisme, Développement »

en partenariat avec le Centre du patrimoine mondial (M. Gravari-Barbas)

Le matériel et l'immatériel. Des villes du patrimoine mondial de l'Unesco face au tourisme. Défis et régulations

➤ Sorbonne - Salle Louis Liard

8 h 30 - 17 h 30 Journée d'étude

Des lois Aubry aux ordonnances Macron ; mise en perspective des mutations du droit du travail
Nicole Maggi-Germain - ISST

➤ Centre Bourg-la-Reine
Salle Marcel-David

8 h 30 - 17 h 30 Colloque

Le savant et le savoir au prisme des écrits personnels : carnets, correspondances, journaux de géographes
Florence Deprest - UMR Géographie Cités

➤ Institut de géographie

9 h - 12 h 30 Table ronde

Les frontières de l'Union européenne

Yann Kerbrat - IREDIES (EA 4536)
➤ Centre Panthéon - Salle 216

9 h - 16 h 30 Journée d'étude

Le désaccord en philosophie
Philippe Büttgen

➤ Centre Panthéon - Salle 1

9 h - 18 h Journées du CES

➤ Maison des sciences économiques

10 h - 13 h Conférence

Les cartes pour comprendre le monde

Yann Richard - UFR de géographie
➤ Institut de Géographie - Amphithéâtre Roger Dion

13 h - 15 h Séminaire

Oudropo, ouvrage de droit potentiel avec la contrainte de la frontière

Emmanuel Jeuland - IRJS
➤ Centre Valette - IRJS

13 h - 16 h Séminaire

L'encadrement des mobilisations : CESSP - doctorants politistes

➤ Sorbonne - Salle H604

14 h - 16 h Table ronde

Médias et frontières
Claude Grasland - GIS CIST

➤ Centre Panthéon - Salle 216

14 h - 18 h Table ronde

Quelle laïcité pour la France du XXI^e siècle ?

Bernard Legras/ Aram Mardirossian - DU Laïcité

➤ Sorbonne
Amphithéâtre Bachelard

16 h - 18 h Table ronde

Valorisation professionnelle par la recherche : quels partenariats pédagogiques ?
Delila Allam

➤ Centre Panthéon - Salle 216

16 h - 19 h Table ronde

Recherche, création, transmission

Pierre Juhasz, Hélène Sirven
ACTE

➤ Centre Saint-Charles

17 h - 19 h Table ronde

Démocratie vs Épistocratie

Dominique Rousseau, Sandra Laugier, Christine Noiville - ISJPS

➤ Centre Panthéon - Salle 6

17 h 30 - 19 h 30 Table ronde

Quelle transmission des savoirs par la recherche en formation continue à l'université

Pascal Lévêque - FCPS
➤ Centre Broca - Salle A 701

19 h Séminaire

Le genre, à la frontière de nos disciplines ? Études de genre
Violaine Sebillotte-Cuchet
UMR ANHIMA

➤ Centre Valette - Amphithéâtre Sainte-Barbe

Inauguration

Inauguration de l'exposition Jean-Jacques Lequeu (1757 - 1826)

Bâtisseur de fantasmes
Jean-Philippe Garric - HICSA
➤ Petit Palais

– 12 DÉCEMBRE –

Matin Table ronde

Enjeux de la recherche sur l'image et le renouvellement urbain : Le cas emblématique du Grand Paris

Michel Poivert - HICSA
➤ Centre Panthéon - Salle 216

9 h - 12 h Atelier

Gestion des données de la recherche

David Chopard-Lallier, Marie-Caroline Luce
DSIJN/Service des Archives

➤ Centre Panthéon - Salle 1

9 h - 13 h Webdocumentaire

Le cloître et la prison. Les espaces de l'enfermement

Julie Claustre, Elisabeth Lussat
LAMOP
➤ Sorbonne - Amphithéâtre Oury

9 h 30 - 12 h 30 Séminaire

L'analyse séquentielle des carrières
Isabelle Sommier - CESSP
➤ Sorbonne - Salle H604

9 h - 16 h 30 Journées PLEASE

Paris-Lycées Exploration Annuelle en Sciences économiques

➤ Maison des sciences économiques

9 h - 18 h Journée Art, création et interdisciplinarité

Sandrine Morsillo, Antoine Perrot - ACTE

➤ Centre Saint-Charles

9 h - 18 h Rencontre

Assemblée générale des programmes Matrice et 13 novembre

Denis Peschanski
➤ Institut national de l'audiovisuel - Auditorium

12 h 30 - 14 h 30 Table ronde

Un tiers-lieu dans l'École des Arts de la Sorbonne : activer un espace de convivialité, d'idées et d'initiatives ?

Yann Toma (Institut Acte)
➤ Centre Saint-Charles - Salle 520

13 h 30 - 15 h 30 Conférence

Réalité Virtuelle - Réalité augmentée : applications pour le patrimoine

François Gligny - UMR Trajectoires
➤ Centre Michelet - Salle Doucet

14 h - 16 h Table ronde

Histoires globales et histoires locales : Afrique, Moyen-Orient, Méditerranée

Sylvie Denoix - UMR Orient et Méditerranée
➤ Centre Panthéon - Salle 216

14 h 30 - 16 h 30 Table ronde

Fashioning Art History

Pascal Rousseau - HICSA

➤ Institut Français de la Mode

14 h - 17 h Table ronde

Historians without borders : Historical expertise and the actors of the city

Marie Pierre Rey, Laurence Badel
UMR SIRICE
➤ Sorbonne - Amphithéâtre

15 h - 20 h Colloque - Atelier

ACTECH - Ancient and early medieval building techniques

François Villeneuve, Piero Gilento
ARSCAN
➤ Centre Michelet

17 h - 19 h Table ronde

Écrire l'histoire des noms du temps [XIX^e-XX^e siècles] Présentation d'une recherche collective en cours

Dominique Kalifa - Centre de recherche en histoire du XIX^e siècle
➤ Sorbonne - Amphithéâtre

17 h – 19 h Table ronde
Insertion professionnelle des docteurs
 Béatrice Piazza – DPEIP
 ➤ Centre Panthéon – Salle 1

– 13 DÉCEMBRE –

Journée d'études

Enseignement / apprentissage de langue de spécialité, professionnelle ou générale : Quels besoins, objectifs, approches et supports ?
 Bhawana Jain et Nicholas SOWELS,
 Département des Langues
 ➤ Centre Pierre-Mendès-France

9 h – 17 h 30 Colloque
Actualités des portails du premier art gothique : approche matérielle, étude technique, restauration
 Philippe Plagnieux – HICSA
 ➤ Galerie Vivienne – Salle Vasari

9 h – 16 h 30 Journées PLEASE
 Paris-Lycées Exploration
 Annuelle en Sciences économiques
 ➤ Maison des sciences économiques

9 h 30 – 13 h Journée Sorbonne
Développement durable
 Yann Toma – Institut ACTE [CAP]
 ➤ Sorbonne – Amphithéâtre Lefebvre puis Nogent-sur-Marne Pavillon Indochinois

9 h 30 – 17 h 2^e journée d'étude internationale, « Les mots pour dire la réforme au Moyen Âge »
 Marie Dejoux – LAMOP
 ➤ Salle d'Albâtre du CARAN – Archives Nationales, 11 rue des quatre fils – 75003 Paris

10 h – 12 h Table ronde
Le CHS publie : déclinaisons d'histoire sociale contemporaine
 Pascale Goetschel, Sylvie Thénault – CHS
 ➤ Sorbonne – Amphithéâtre Oury

14 h – 18 h Table ronde
table ronde du LabEx DynamiTe
 Franck Lavigne – LGP
 ➤ Sorbonne Amphithéâtre Bachelard

14 h – 17 h 30 Table ronde
IDHES
 Anne Conchon, Michel Margairaz
 ➤ Sorbonne – Amphithéâtre Oury

14 h – 18 h Colloque
Le musical hollywoodien
 Institut ACTE avec la Cité de la musique – Philharmonie de Paris et l'AICOM
 ➤ Académie internationale de comédie musicale – Créteil

14 h 30 Conférence
Un nouveau pôle pour la recherche financière : DFIH (Données financières historiques)
 PJSE
 ➤ PSE – 48, bd Jourdan 75014 Paris

16 h – 19 h Séminaire
Séminaire e-doctrine
Les frontières de la recherche en droit en raison des nouvelles technologies
 Emmanuel Jeuland – IRJS
 ➤ Centre Valette – IRJS

17 h – 19 h Séminaire
Sécularités, dialogue entre théologiens et juristes : l'environnement
 François-Guy Trébulle, Pierre Bonin – IRJS
 ➤ Centre Panthéon – Salle 214

19 h – 21 h Table ronde
Interface cerveau-machine
 Judith Rochfeld – IRJS
 ➤ Sorbonne – Amphithéâtre Oury

Atelier
ACTECH Ancient and Early Medieval Building Techniques
 François Villeneuve, Piero Gilento ARSCAN
 ➤ Centre Michelet

8 h 30 – 18 h 45 Colloque
20 ans de la MAE Evolutions, évolutions-nous ?
 ➤ Muséum national d'histoire naturelle

– 14 DÉCEMBRE –

Matin Table ronde
Dépasser les frontières épistémiques : les personnes en situation de pauvreté, actrices de l'histoire, et actrices de connaissance
 Pierre Serna
 ➤ Centre Panthéon – Salle 216

9 h – 13 h Table ronde
Le Greenwashing
 Yann Toma – Sorbonne développement durable
 ➤ Sorbonne Amphithéâtre Lefebvre

9 h – 13 h Table ronde
Le contentieux climatique, une révolution juridique mondiale, Bruylant, 2018
 François-Guy Trébulle – IRJS
 ➤ Centre Panthéon – Salle 1

9 h – 18 h Colloque
Le musical hollywoodien
 Institut ACTE avec la Cité de la musique – Philharmonie de Paris et l'AICOM
 ➤ Sorbonne – Amphithéâtre Oury

9 h – 18 h Journée d'études
Le phénomène guerrier au prisme des sciences sociales. Enjeux, méthodes et renouvellement des perspectives de recherche
 G. Daho – Programme Sorbonne War studies
 ➤ Sorbonne – Amphithéâtre Bachelard

9 h – 16 h 30 Journées PLEASE
 Paris-Lycées Exploration
 Annuelle en Sciences économiques
 ➤ Maison des sciences économiques

10 h – 11 h Conférence
Xavier Terradas (CSIC Barcelone) La Draga (Banyoles, NE Péninsule ibérique) : un village exceptionnel du Néolithique Cardial (5300-4900 avant notre ère)
 ➤ Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie – Nanterre

Après-midi Doctoriales consacrées au développement durable
 Doctorants de Sorbonne Développement durable
 ➤ Nogent-sur-Marne Pavillon indochinois

13 h – 17 h Table ronde
Souveraineté/Identités nationales
 Yann Kerbrat – IREDIES (EA 4536)
 ➤ Centre Panthéon – Salle 216

14 h – 17 h Table ronde
La démocratie dans les partis politiques est-elle possible ?
 Séminaire du Laboratoire Sorbonne Démocratie – CESSP
 ➤ Centre Mahler – Salle 409

14 h – 18 h Conférence
Conférence LabEx REFI
 J.-P. Laurent
 ➤ Centre Panthéon – Salle 1

17 h – 19 h Table ronde
Financement de la protection sociale
 C. Chaserand
 ➤ Centre Panthéon – Salle 216

18 h – 20 h 30 Table ronde
Nudge et société : Que peut-on apprendre sur les comportements grâce à l'économie ?
 ➤ Maison des sciences économiques

Atelier
ACTECH Ancient and early medieval building techniques
 François Villeneuve, Piero Gilento ARSCAN
 ➤ Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie – Nanterre

Colloque
20 ans de la MAE « Évolutions, évolutions-nous ? »
 ➤ Muséum national d'histoire naturelle

20 h – 22 h Table ronde de clôture
Quelle frontière entre enseignement supérieur et recherche ?
 avec les partenaires privilégiés de l'université (CNRS, Paris Nanterre, Campus Condorcet...)
 ➤ L'Institut de Géographie

22h – 8h Nuit des thèses
 ➤ L'Institut de Géographie

– 15 DÉCEMBRE –

Journée du CHSPMS
 ➤ Sorbonne – Salle Cavallières

9 h 30 – 13 h Colloque
Le musical hollywoodien
 Institut ACTE avec la Cité de la musique – Philharmonie de Paris et l'AICOM
 ➤ Philharmonie de Paris



PERSONNALITÉS AYANT REÇU LES INSIGNES ET LE DIPLÔME DE DOCTEUR *HONORIS CAUSA* DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE DEPUIS 1971



1996 - Nelson Mandela
Président de la République
d'Afrique du Sud



1974 - Ernst Bloch
Professeur à l'université
de Tübingen

1979 - Ernst von Caemmerer
Professeur à l'université de
Fribourg-en-Brisgau

1997 - Hartmut Baele
Professeur associé à l'université
Humboldt - Directeur associé de
l'Institut de sciences historiques
de l'université Humboldt

2001 - Otto Gerhard Oexle
Directeur de l'Institut Max Planck
pour l'Histoire à Göttingen

2001 - Ulrich Hübner
Doyen de la faculté de Droit de
Cologne - Professeur de Droit des
assurances



1999 - Domingo Felipe Cavallo
Ancien Professeur d'économie
à l'université de Cordoba -
Ancien ministre des Finances et
des Travaux publics en Argentine

2001 - Juan Alejandro Tobias
Recteur de l'université
du Salvador à Buenos-Aires



1997 - Levon Ter-Petrossian
Président de la République
d'Arménie



2007 - James Richard Crawford
Titulaire de la chaire Whewell -
Professeur de droit international
à l'université de Cambridge



1979 - Jacques Drèze
Professeur à l'université
catholique de Louvain



1974 - Helder Câmara
Évêque d'Olinda et Recife



2004 - Michael Snow
Artiste



1994 - Patricio Aylwin Azócar
Président de la République du Chili

2003 - Juan Somavía
Directeur général de l'Organisation
internationale du Travail



2017 - Juan Manuel Santos
Président de la République de
Colombie et Prix Nobel de la Paix



2016 - Ban Ki-moon
Secrétaire général de
l'Organisation des Nations unies



1997 - Ibrahim Shihata
Vice-Président et conseiller
juridique de la Banque mondiale



1991 - Rodrigo Borja Cevallos
Président de la République
de l'Équateur



1971 – Pablo Picasso
Artiste

1975 – Eduardo García de Enterría
Professeur à la faculté
de Droit de Madrid

1985 – Juan Carlos
Roi d'Espagne

1993 – Federico Mayor Zaragoza
Directeur général de
l'Organisation des Nations unies
pour l'Éducation, la Science
et la Culture (UNESCO)



1971 – Piero Sraffa
Bibliothécaire en chef de la
Marshall Library de Cambridge

1971 – Wassily Leontief
Professeur de sciences
économiques à l'université
d'Harvard

1974 – Robert John Braidwood
Professeur à l'université
de Chicago

1974 – Robert Solow
Professeur au Massachussetts
Institute of Technology d'Harvard

1975 – John N. Hazard
Professeur à la faculté de Droit de
l'université de Columbia

1979 – Giles Constable
Professeur à l'université de
Harvard

1990 – Béla Balassa
Professeur à l'université Johns
Hopkins de Baltimore

1991 – Hans Smith
Directeur de l'École Parker à
l'université de Columbia

1997 – Piotr Wandycz
Professeur d'histoire à l'université
de Yale

2001 – William Baumol
Professeur émérite de l'université
de Princeton



1998 – Kofi Annan
Secrétaire général des Nations
Unies



1979 – Constantin Tsátsos
Président de la République
grecque



2001 – Ferenc Mádl
Président de la République de
Hongrie



2007 – Amartya Sen
Prix Nobel d'Économie 1998



2000 – Abdurrahman Wahid
Président de la République
d'Indonésie



1988 – Fabio Roversi Monaco
Recteur de l'université
de Bologne

2002 – Francesco Rosi
Cinéaste



1997 – Shuji Takashina
Professeur d'histoire de l'art à
l'université de Tokyo – Directeur
du Musée national d'art occidental
à Tokyo



1980 – José López Portillo
Président du Mexique



1974 – Adam Schaff
Professeur à l'université
de Varsovie

1975 – Czesław Bobrowski
Doyen honoraire de la faculté
d'Économie de l'université
de Varsovie

1991 – Andrzej Stelmachowski
Maréchal du Sénat de la
République de Pologne



1999 – Leonel Fernández Reyna
Président de la République
dominicaine



1987 – Elie Wiesel
Prix Nobel de la Paix



1971 – Otto Kahn-Freund
Professeur de droit comparé
à l'université d'Oxford

1975 – Richard Stone
Professeur à l'université de
Cambridge King's College

1979 – Dimitri Obolensky
Professeur à l'université d'Oxford

1998 – Ronald Coase
Prix Nobel d'Économie

1999 – Basile Markesinis
Membre de l'Académie
britannique – Professeur à
l'Université d'Oxford – Directeur
Fondateur de l'Institut de Droit
Européen comparé de l'université
d'Oxford



1971 – Grigory Tunkin
Professeur de droit international
à l'université de Moscou

1974 – Leonid Kantorovitch
Professeur à l'université
de Moscou

2001 – Mikhaïl Gorbatchev
Ancien Président de l'URSS



1975 – Amadou-Mahtar M'Bow
Directeur général de
l'Organisation des Nations unies
pour l'Éducation, la Science
et la Culture (UNESCO)

1989 – Abdou Diouf
Président de la République
du Sénégal



1971 – Georg Ostrogorsky
Professeur à l'université
de Belgrade



2015 – Béji Caïd Essebsi
Président de la République
de Tunisie



1971 – Piero Sraffa
Bibliothécaire en chef de la
Marshall Library de Cambridge



LES PERSONNALITÉS À L'HONNEUR CETTE ANNÉE



Natalie Zemon Davis,
University of Toronto



Gesine Schwan,
Europa-Universität Viadrina Frankfurt
(Oder)



David Schmiedler,
Tel-Aviv University



Patrice Chéreau, la trajectoire d'un créateur

Du 24 octobre au 2 décembre dernier, les Archives nationales accueillent l'exposition *Patrice Chéreau à l'œuvre*. Marine Thomas, étudiante en double cursus arts plastiques – esthétique et sciences de l'art à l'École des arts de la Sorbonne, a dialogué avec Marie-Françoise Lévy, historienne, et Myriam Tsikounas, professeure d'histoire culturelle. Toutes deux rattachées à Paris 1 Panthéon-Sorbonne et commissaires de l'exposition, elles ont porté ce projet durant de longs mois.

Marine Thomas : *Quelle a été votre première rencontre avec l'œuvre de Patrice Chéreau ? Quels souvenirs en gardez-vous ?*

Myriam Tsikounas : Ma première rencontre avec l'œuvre de Patrice Chéreau est cinématographique, c'est *La Chair de l'orchidée*, en 1975. Mes souvenirs sont imprécis mais plusieurs éléments m'avaient marquée, qui reparaitront dans des réalisations ultérieures : une famille anémique isolée dans une grande bâtisse plongée dans la pénombre ou les bleus froids de l'aurore ; un film choral mêlant des comédiens de génération et de formation différentes, au jeu tout autre – Edwige Fenech, Simone Signoret et Charlotte Rampling, François Simon, Bruno Cremer et Hugues Quester ; un premier rôle confié à une actrice parlant le français avec un accent anglais prononcé pour forcer le spectateur à mieux écouter, des personnages fébriles, se mouvant dans des interstices entre raison et déraison, traqués par une caméra extraordinairement mobile...

Marie-Françoise Lévy : Ma première rencontre avec l'œuvre de Patrice Chéreau est *La Dispute*, à Paris, en 1973. Je me souviens du lieu, du moment, du choc des émotions, de l'impression d'avoir traversé une sorte de miroir parce que le théâtre n'était plus la représentation d'une œuvre, c'est-à-dire sa mise en

spectacle, mais le décryptage d'un texte qui serait la radiographie de nos troubles, de nos ambivalences, de nos souffrances et de leurs longues profondeurs qui conduit à une solitude radicale. Cette question, Patrice Chéreau la fera présente dans d'autres œuvres majeures : au théâtre, par exemple, avec *Hamlet* ; à l'opéra avec *Tristan* ou avec *Elektra*. Cette notion même de solitude chez Chéreau est centrale. Cette aptitude à lire un texte, à le déchiffrer dans toutes ses dimensions jusque dans la rudesse des épreuves, est alors incarnée par des actrices et des acteurs qui deviennent les visages, les voix et les corps, l'esprit et le sens du texte, en quelque sorte leur interprète. Peut-on dire que l'œuvre de Patrice Chéreau est un art unique de traduire des façons d'être au monde, de se sentir dans nos mondes ? C'est sans doute cela que j'ai confusément éprouvé en voyant cette *Dispute*, baignée dans une lumière ombrée et crépusculaire, terme qui revient chez Myriam.

Comment avez-vous porté et déployé l'œuvre de Patrice Chéreau dans cette exposition ?

M.-F. L. : Comme le constatait Myriam, quand nous parlions de notre livre, « nous avons chacune notre Chéreau ». Mais cette connaissance à deux voix nous a permis de beaucoup discuter et, dans le



respect de ce qui avait été notre rapport aux œuvres et au travail de l'artiste, de pouvoir l'emmener avec nous tout en commençant à comprendre ou entrepercevoir son chemin artistique, par approfondissements successifs.

Nous avions un horizon et un fil directeur : montrer le créateur au travail. La rencontre avec les proches de Patrice Chéreau a été fondamentale. Elle nous a permis de comprendre ses façons de travailler, les mille et une manières qu'il avait d'entrer dans une œuvre, l'importance qu'il accordait au texte. Lui parlait – dans *Les Visages et les corps* – d'une soumission, d'où l'exigence des lectures à la table, par exemple. Ces échanges avec les compagnons de route nous ont permis de saisir les liens entre le metteur en scène et les acteurs, les grands moments dans les répétitions mais aussi l'appropriation d'un rôle par chacun ; et la recherche des sons, des musiques, des lumières, des costumes, des décors, la danse également. C'est une façon de conjuguer les arts et les techniques. Ces discussions nous ont laissé entrevoir la manière dont

“

C'est peut-être cela que Patrice Chéreau a apporté : ne pas faire un métier différent à l'opéra, au cinéma et au théâtre.

”

l'œuvre se bâtissait au fil des ans, dans un incessant mouvement. Il n'y a pas une phase 1, une phase 2... mais six moments qui s'enchaînent, avec des lignes souterraines qui surgissent, des reprises sur un autre support artistique, des abandons partiels et des retraitements. Dans la partie 6, nous avons cherché à exprimer cet élan, cette inspiration créatrice, non pas la somme des œuvres, mais l'entière d'un parcours.

Il y a aussi ce que nous avons inventorié, décrypté, étudié : des fonds d'archives privées ou publiques, des fonds photographiques qui nous ont été prêtés, transmis et qui nous ont aidés à prendre la mesure des regards portés par ces photographes, proposant chacun des visions différentes de l'œuvre. Je ne crois pas qu'on ait fait des choix dans cette exposition, je crois que les images qui sont là sont investies également de celles que nous n'avons pas mises, et je crois que la recherche se situe là. Chaque document représente l'un et les autres. Nous n'avons pas fait des choix positifs ou négatifs, nous avons restitué un parcours dans lequel chacun des éléments porte ce qu'il dit, mais est aussi la somme des éléments que nous n'avons pas pu mettre. C'est ce qui nous a conduites, quelque part, et avec cette disponibilité indispensable à tout moment, à faire vivre cette complémentarité à deux voix, source des échanges que nous avons eus.

L'exposition est-elle un prolongement de l'ouvrage du même titre ?

M.-F. L. : Je pense qu'elle était présente dès l'origine du projet, c'est la raison pour laquelle il y a

À VOIR **SECOND RAPPEL POUR PATRICE CHÉREAU**

Jusqu'au 21 décembre, à l'occasion de la première édition des Assises de la recherche, Myriam Tsikounas et Marie-Françoise Lévy présentent une sélection inédite des archives précédemment rassemblées à l'hôtel de Soubise. Cette exposition éphémère, visible dans la galerie Soufflot (haut) du centre Panthéon, offre un éclairage sur l'une des facettes du parcours artistique de Patrice Chéreau : le cinéma.
Entrée gratuite du lundi au samedi durant les horaires d'ouverture du centre Panthéon (12, place du Panthéon 75005 PARIS).

“

**Patrice Chéreau
n'était pas hors sol.
Il s'est continuellement
engagé et ses œuvres
sont une re-figuration
d'un temps.**

”

eu ce premier temps d'exposition à Louis-le-Grand, sur la jeunesse de Patrice Chéreau, un moment magnifique parce que se sont retrouvés là, tous les proches de cette période, Jean-Pierre Vincent, Michel Bataillon, Melly Touzoul, François Dunoyer, Serge Pauthe... Leur présence nous a engagées – puisque le livre sortait en 2016 – à poursuivre. Cet enracinement de l'œuvre dans l'histoire culturelle et politique de son temps est un axe très fort, car Patrice Chéreau n'était pas hors sol. Il s'est continuellement engagé et ses œuvres sont une re-figuration d'un temps.

Pouvez-vous nous parler de l'image de Bertrand Couderc présente dans l'exposition ?

M.-F. L. : Patrice Chéreau, sur la scène de l'Odéon, lit seul un texte, *Coma*, de Pierre Guyotat. La photo prise par Bertrand Couderc est de toute beauté parce que les projecteurs viennent éclairer cet homme seul, et cette image – qui est aussi dans notre livre – montre à un moment donné comment est venu le temps pour Chéreau de passer ce seuil de la lecture qui est un moment très particulier d'un créateur et d'un lecteur dans sa relation à un public. C'est-à-dire qu'on est là, dans un moment d'épure où l'artiste porte un texte que chaque spectateur entend, en suspens.

À votre avis que peut révéler aujourd'hui la pluralité incarnée par l'œuvre de Patrice Chéreau ? En quoi son œuvre stimule-t-elle le champ de l'art contemporain ?

M.-F. L. et M. T. : C'est peut-être cela que Patrice Chéreau a apporté : ne pas faire un métier différent à l'opéra, au cinéma et au théâtre. Cette manière de faire, il la résumait ainsi : *« Ce que j'ai appris au cinéma, je l'utilise au théâtre, et ce que j'ai appris à l'opéra, je l'utilise au cinéma. »* Vincent Huguet le disait aussi, avec d'autres mots : *« Peut-être était-il comme un homme qui aime trois personnes à la fois, et qui est à la fois heureux de cet état et en même temps, on demeure toujours un peu insatisfait, ressentant le manque ou le désir selon les moments, reprochant à l'une de l'aimer trop et à l'autre pas assez mais avec l'intime conviction qu'il lui fallait les trois pour être lui-même. »* Chéreau est dans cette disponibilité exceptionnelle.

En quoi la collaboration entre les divers partenaires culturels et scientifiques et l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est-elle importante et nécessaire ?

M.-F. L. : Elle est importante et nécessaire parce qu'elle est une ouverture sur l'ailleurs. Elle offre une richesse sur le regard de l'autre, sur des sources, des fonds, des archives et en même temps, elles sont productrices de regards qui se croisent. Avec certaines institutions, cela passe par des ouvertures sur des fonds d'archives écrites, avec d'autres par des fonds photographiques, mais il n'y a pas de hiérarchisation. C'est aussi important de travailler avec les Archives nationales, les archives départementales, le Piccolo Teatro, le Théâtre de la Monnaie, la Scala de Milan, les archives d'Erlangen, etc. Cela montre le rayonnement européen de Patrice Chéreau.

M. T. : Cette collaboration donne aussi l'occasion à notre université de valoriser ses recherches et de faire dialoguer des enseignants-chercheurs et des doctorants avec des artistes, des archivistes, des

professionnels de l'image et du son. En interne, elle donne l'occasion de fédérer des équipes et des laboratoires autour d'un projet commun, de faire travailler ensemble des collègues issus de disciplines et de spécialités qui trop souvent s'ignorent.

Un mot pour conclure ?

M.-F. L. et M. T. : Dans cette exposition, nous souhaitons montrer comment Patrice Chéreau porte, en des moments différents, une œuvre qui se compose et se déploie à travers des expressions artistiques se concrétisant sur des scènes différentes, lyrique, théâtrale et cinématographique. ●



À LIRE

PATRICE CHÉREAU À L'ŒUVRE

Ce livre retrace et éclaire le parcours de Patrice Chéreau. Il le montre au travail. Il fait entendre sa « voix » et celles de ses collaborateurs les plus proches. Ces textes – écrits personnels ou propos recueillis – sont mis en regard avec ceux de responsables culturels et de chercheurs issus de plusieurs disciplines.

Sous la direction de Marie-Françoise Lévy et Myriam Tsikounas, Presses universitaires de Rennes, 432 p., 39 €

**PATRICE CHÉREAU
EN SON TEMPS**

Ce livre a pour objet de tracer le portrait de ce créateur d'exception, de situer son œuvre dans le temps d'une vie, d'en comprendre l'ancrage et la portée dans la séquence culturelle et politique des années 1950-2010. Fondé sur des sources diverses, pour certaines inédites, cet ouvrage regroupe des historiens et des spécialistes d'études théâtrales, de littérature, de cinéma, des historiens de l'art et des musicologues mais aussi des artistes, témoins et personnalités du monde de la culture.

Sous la direction de Pascale Goetschel, Marie-Françoise Lévy et Myriam Tsikounas, Éditions de la Sorbonne, 240 p., 25 €





Portfolio



Promenade archéologique

Visite de quatre chantiers de fouilles archéologiques, d'Étiolles dans l'Essonne à Tricarico en Italie, codirigés par des enseignants-chercheurs de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Quatre parmi les dizaines dans lesquels interviennent les archéologues de l'université. Ces chantiers permettent, au-delà d'une collaboration scientifique internationale, de former des étudiants en archéologie sur le terrain.

Crédit photo : Pascal Levy / Panthéon-Sorbonne



Les sites de Civita di Tricarico, Serra del Cedro et Monte Torretta di Pietragalla, occupés du IV^e au I^{er} siècle avant J.-C. pour l'un, du VI^e au III^e s. pour le second et du VII^e au II^e siècle avant J.-C. pour le troisième, font partie de l'antique Lucanie (Italie du Sud).

Civita di Tricarico et Serra del Cedro sont deux chantiers de l'École française de Rome (programme IOL). Les fouilles ont débuté en 1988 sous la direction d'Olivier de Cazanove (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) rejoint par Stéphane Bourdin (université de Lyon II, HISOMA). Les deux sites, distants d'une douzaine de kilomètres, se trouvent de part et d'autre de la ville actuelle de Tricarico.

L'exploration du site fortifié de hauteur de Pietragalla a été reprise en 2017 par une équipe internationale, dirigée par Vincenzo Capozzoli et Alain Duploux de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Agnes Henning de la Humboldt Universität zu Berlin, en collaboration avec plusieurs institutions italiennes.



Cimitero di Atella, également en Lucanie, est un site dont l'occupation est attribuée au Paléolithique ancien (il y a environ 600 000 ans). Codirigée par Roxane Rocca (Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Daniele Aureli (Université de Sienne) et financée par l'École française de Rome, la fouille a été reprise il y a deux ans avec un objectif scientifique de conservation et de valorisation.

Le site d'Étiolles dans l'Essonne a livré des vestiges de campements de chasseurs-cueilleurs magdaléniens (vers 13 000 avant J.-C.). Découvert en 1971, d'emblée chantier-école de Paris 1, il est aujourd'hui exploré par une équipe scientifique d'une vingtaine de chercheurs dirigée par Boris Valentin de notre université.

Olivier de Cazanove, Vincenzo Capozzoli, Alain Duplouy, Roxane Rocca et Boris Valentin sont également membres de l'UMR 7041 ArScAn (Archéologies et Sciences de l'Antiquité).







Archéologues au travail, de la pelle mécanique au scalpel... L'archéologie est un travail de précision où chaque signe et chaque trace sont minutieusement relevés. C'est aussi un travail physique éprouvant où tous les muscles et toutes les articulations sont sollicités.







Merci à l'ensemble des équipes des chantiers pour leur accueil et leur bonne humeur, leur aide et leur disponibilité : Boris Valentin et Élisabeth Caron-Laviolette, Alain Duploux, Vincenzo Capozzoli et Agnès Henning, Roxane Rocca et Daniele Aureli, Olivier de Cazanove et Stéphane Bourdin.

 Pour découvrir l'intégralité du reportage : <http://www.pantheonsorbonne.fr/promenade-archeologique>



L'UNIVERSITÉ POUSSE SES MURS

Avec vingt-cinq sites éclatés dans Paris intra-muros et en Île-de-France, Paris 1 Panthéon-Sorbonne est en quête de nouveaux espaces. Deux sites accueilleront bientôt ses étudiants, professeurs et chercheurs.

Alain Duploux, chargé de mission Patrimoine immobilier et mobilier, et Jean-Marie Le Gall, chargé de mission Campus Condorcet, détaillent ces projets.

Quels sont les deux grands projets de campus qui vont changer la physionomie de l'université ? En quoi sont-ils nécessaires ?

Alain Duploux et Jean-Marie Le Gall : Depuis plus d'une décennie, les divers rapports et audits établis par les instances de l'État notent l'« insuffisance grave » des surfaces immobilières disponibles pour l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, soulignant les effets négatifs pour l'ensemble de la vie universitaire et, partant de ce constat, l'importance et l'urgence de développer des opérations immobilières destinées à desserrer la contrainte. C'est cette stratégie immobilière que l'université met en œuvre depuis une décennie, avec constance et par-delà les changements d'équipe de direction. Les principes directeurs sont les suivants :

- augmenter les surfaces par la construction de nouveaux campus (Condorcet, Port-Royal et porte de la Chapelle) ;
- réduire la dispersion des implantations par abandon des locations et restitution de sites ;
- rationaliser les implantations par une mise en cohérence des principaux sites de l'université autour des trois grandes familles disciplinaires qui la composent : droit, économie-gestion, sciences humaines et sociales.

Quelles seront les particularités du Campus Condorcet ? Pourquoi est-ce important pour l'université de s'investir dans ce projet ?

J.-M. L. G. : Le Campus Condorcet, né en 2007, et présidé par Jean-Marc Bonnisseau est porté par l'établissement public Campus Condorcet pour le compte de onze membres. Il est entièrement consacré aux sciences humaines et sociales et vise à renforcer la coopération scientifique entre établissements. Il a pour objectif de doter les sciences humaines et sociales d'un pôle de visibilité nationale, avec la construction d'un centre de colloque, d'un hôtel à projets, ainsi que des équipements mutualisés qui contribueront à son rayonnement et à son attractivité, comme le Grand équipement documentaire (Ged).

Le campus sera implanté sur deux sites : à Aubervilliers pour la recherche et à la porte de la Chapelle pour l'enseignement de premier cycle universitaire. L'opération se déroulera en deux phases : la première consistera à réaliser environ 104 000 m², dont près de 12 000 m² à la porte de la Chapelle ; la seconde phase, dont l'échéance n'est pas connue à ce jour, prévoit l'aménagement d'environ 80 000 m² à Aubervilliers.

Pour l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la première phase envisage la livraison de deux ensembles immobiliers. Près de 6 000 m² seront mis à disposition de l'établissement à Aubervilliers en juillet 2019, impliquant le transfert (complet ou partiel) d'une série de laboratoires de recherche et de bibliothèques, qui verront ainsi leurs surfaces totales augmenter. Puis, plus de 12 000 m² seront mis à disposition de l'université à la porte de la Chapelle à l'été 2022, supposant le transfert total des enseignements et de la bibliothèque de sciences humaines aujourd'hui localisés sur le site Pierre-Mendès-France.

© Vivian Daval - Campus Condorcet



Quelles seront les particularités du Campus Port-Royal ? Pourquoi est-ce important pour l'université de s'investir dans ce projet ?

A. D. : Le Campus Port-Royal ouvrira ses portes aux personnels et aux étudiants à la rentrée 2019. Ce nouveau campus s'installera dans les locaux de l'ancienne caserne Lourcine, située au 37 boulevard Port-Royal (Paris, 13^e), l'un des plus anciens sites militaires de Paris. Depuis 2011, le site fait l'objet d'un projet de changement d'usage global. Un internat géré par le lycée Jean-Zay occupe déjà l'un des quatre bâtiments, tandis qu'un projet de réaménagement global du site s'achève. Les bâtiments 1 et 2, qui longent les rues de la Glacière et Broca, et une partie du sous-sol du bâtiment 3 ont fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation depuis 2016 en vue de l'installation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le cadre d'une stratégie de regroupement des sites dédiés aux disciplines juridiques dans un périmètre restreint, entre les centres Panthéon, René-Cassin et désormais Lourcine.

Les bâtiments 1 et 2 datent du XIX^e siècle et accueilleront des locaux de recherche et d'enseignement (dont une bibliothèque) par le transfert et la mutualisation des ressources actuellement disséminées entre divers centres. Le bâtiment 3, qui accueille dans les étages des logements pour le personnel du ministère de la Défense, a vu la création d'un amphithéâtre de 500 places dans l'emprise de l'ancien parking souterrain, ainsi que d'une galerie de liaison entre les bâtiments 1 et 2. Les locaux concernés par ce nouveau pôle universitaire représentent une surface totale de plus de 10 000 m².

Propos recueillis par S. Akkari



**LE CAMPUS
CONDORCET SERA
ENTIÈREMENT
CONSCRÉ AUX
SCIENCES HUMAINES
ET SOCIALES.**



UNA EUROPA : SIX UNIVERSITÉS POUR UNE AMBITION COMMUNE

En anticipant l'appel à projets lancé par la Commission européenne, en octobre 2018 concernant la création d'alliances européennes, Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'est attachée, dès 2017, à la fondation d'un partenariat stratégique, associant des universités européennes reconnues pour la qualité de leurs programmes pédagogiques et leur recherche.



UNA Europa est née en février 2018 lorsque les six établissements partenaires ont signé la lettre d'intention concrétisant ainsi le projet. Universidad Complutense de Madrid, Alma Mater Studiorum Università di Bologna, KU Leuven, Freie Universität Berlin, Uniwersytet Jagielloński de Cracovie et l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sont donc désormais unies pour une aventure encore jamais entreprise.

VALORISER UN HÉRITAGE COMMUN

UNA Europa a l'ambition de jouer un rôle important dans le paysage de l'enseignement et de la recherche en Europe. Forte de 350 000 étudiants et de plus de 10 200 enseignants-chercheurs, elle souhaite apporter des propositions innovantes et audacieuses pour l'avenir de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. Un des premiers objectifs d'UNA Europa est le développement d'une identité commune, partagée par tous les membres de l'alliance, étudiants et personnels, visible et appréhendable par tous les partenaires des six universités. Cette identité est construite autour de valeurs et de traits communs : les universités partagent un très riche héritage et une histoire européenne commune ; sont très solidement ancrées dans leurs territoires locaux et régionaux ; portent haut et fort les valeurs européennes ; soutiennent les objectifs du développement durable et sont inclusives et transdisciplinaires.

OUVRIR LA RECHERCHE AU MONDE

Loin de concevoir l'alliance comme un entre soi d'universités prestigieuses, UNA Europa cherche au contraire à apporter des réponses plus pertinentes et plus adéquates aux grands défis contemporains d'un monde globalisé. En termes de recherche, UNA Europa vise à consolider la coopération transnationale de façon structurante au sein des six établissements.

Parmi les objectifs : une meilleure articulation entre recherche et enseignement par le biais de dispositifs tels que l'initiation à la recherche dès la première année universitaire ; le renforcement de la coopération scientifique par des mobilités plus importantes et plus stratégiques à la fois pour les enseignants-chercheurs et les étudiants ;



une meilleure dissémination de la recherche au sein de la société ; la création de plateformes scientifiques ouvertes et participatives accessibles aux citoyens ; un rôle actif dans les débats contemporains du monde académique, telles que les sciences ouvertes ou encore une meilleure prise en compte des défis sociétaux et en particulier des SDGs (*Sustainable Development Goals*).

LE PATRIMOINE CULTUREL COMME OBJET D'ÉTUDE

Trois thématiques transdisciplinaires ont été définies comme prioritaires au sein d'UNA Europa, afin de permettre la mise en place d'actions pilotes : le patrimoine culturel, les études européennes et le développement durable. Plusieurs initiatives ont déjà été lancées pour structurer la recherche entre les partenaires dans ces trois aires thématiques. On peut citer, parmi elles, le séminaire doctoral sur le patrimoine culturel qui a eu lieu à l'université Complutense de Madrid fin novembre. Cet événement a réuni un groupe de doctorants et de chercheurs issus des universités partenaires qui ont abordé la question du patrimoine culturel de façon radicalement interdisciplinaire, faisant ainsi émerger des questionnements inédits.

M. Gravari-Barbas,
Vice-présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
en charge des Relations internationales



**POUR LA
RECHERCHE,
UNA EUROPA VISE
À CONSOLIDER
LA COOPÉRATION
TRANSNATIONALE
AU SEIN DES SIX
ÉTABLISSEMENTS
PARTENAIRES.**





Faut-il honorer la mémoire des maréchaux de la Grande Guerre ?

Faut-il honorer la mémoire des maréchaux de la Grande Guerre ? La charge symbolique de la célébration du Centenaire de l'armistice fait resurgir des controverses qui opposent la gloire des chefs au sacrifice des soldats anonymes. En réalité, le problème soulevé par la programmation des cérémonies du 11 novembre tient moins à l'opposition entre les maréchaux et les citoyens appelés aux armes qu'à la nature même du maréchalat. C'est pour le comprendre que la *Revue historique des armées* a consacré son dernier numéro à la longue histoire des maréchaux.

Un héritage du Moyen Âge

Héritée du Moyen Âge, l'institution du maréchalat s'est développée sous la monarchie absolue pour des raisons politiques. Sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, la promotion de maréchaux huguenots, à l'image de Turenne, marqua l'intention de donner aux protestants du royaume et des puissances alliées de la France des gages de la volonté royale de faire de l'armée l'instrument de la raison d'État. Comme l'illustre cette séquence, un maréchal est un soldat distingué pour ses vertus militaires par un pouvoir souverain guidé par des motivations politiques. Depuis son appropriation par la monarchie absolue, jusqu'à son intégration à la République, l'évolution du maréchalat raconte l'histoire d'une complexe relation entre le pouvoir politique et l'identité militaire. La domination de l'un sur l'autre et son contraire forment les deux pôles entre lesquels a évolué une relation dialectique.

« Un pauvre génie qui n'a jamais rien fait »

La soumission de l'identité militaire à l'autorité politique s'est souvent manifestée sur le mode du scandale, car l'élévation de certains à la dignité de maréchal sembla relever de l'arbitraire ou de l'intrigue. « *Pourquoi leur donner cette dignité ?* », s'interrogeait, en 1724, l'avocat Mathieu Marais face à la promotion de sept maréchaux parmi lesquels figuraient « *M. de la Feuillade, qui a perdu la bataille de Turin, et M. de Grammont, pauvre génie qui n'a jamais rien fait* ».

La promotion des maréchaux de la Grande Guerre souleva des interrogations similaires, lorsque Joffre, le premier d'entre eux, fut distingué en 1916 au moment où il était contesté, critiqué et même relégué.

À l'inverse, le parcours de certains maréchaux illustre la capacité de la gloire militaire à soumettre l'autorité politique. Pétain ne fut pas le seul à en tirer profit. Le XIX^e siècle connut d'autres figures de maréchaux parvenus au sommet de l'État, à l'image de Soult, président du Conseil sous la monarchie de Juillet ou de Mac Mahon, élu président de la République en 1873.



Hervé Dré villon

Professeur d'histoire moderne à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et directeur de l'Institut des Études sur la Guerre et la Paix





La consolidation du régime républicain en 1879 fut marquée par la démission de ce dernier car, pour la jeune République, le maréchalat était une survivance de l'Empire et incarnait le risque d'une dérive césariste. C'est cette prévention qui avait déterminé les députés de la Convention, en 1793, à abolir la dignité de maréchal, avant son rétablissement par Napoléon.

« Sur mon honneur, mon Roi ne peut rien »

Toutefois, le péril césariste n'explique pas, à lui seul, la méfiance de la République à l'égard du maréchalat. Le titre de maréchal, en effet, n'est pas un grade mais une dignité, qui renvoie donc à une hiérarchie honorifique. Or, l'honneur possède une dimension d'irréductibilité non seulement aux principes de la République mais aussi à toutes les lois de la morale et du droit. Dans *De l'esprit des lois*, Montesquieu a décrit cette étonnante puissance : « L'honneur, se mêlant partout, entre dans toutes les façons de penser et toutes les manières de sentir, et dirige même les principes. Cet honneur bizarre fait que les vertus ne sont que ce qu'il veut. »

L'honneur appelle l'individu à se conformer à une norme tout en l'érigant en juge suprême de son application. C'est cette subtile dialectique de l'obéissance et de l'affirmation de soi qui en explique l'importance dans le monde militaire, si bien résumée par le maréchal Blaise de Montluc au XVI^e siècle : « Nos vies et nos biens sont à nos rois, l'âme est à Dieu et l'honneur à nous ; car sur mon honneur, mon Roi ne peut rien. »

L'honneur apparaît ainsi comme une forme de la « distinction de soi » définie par Bernard Lahire.

La méfiance des républicains

Au début des guerres de la Révolution française, la culture militaire de l'honneur apparut, aux yeux de certains, comme une entrave au principe d'unité et d'indivisibilité de la République. Puis l'appel au volontariat national et la levée en masse éloignèrent la crainte d'un repli corporatiste de l'armée.

Prenant appui sur la promotion d'un sens de l'honneur républicanisé, l'identité militaire se mua bientôt en un modèle de civisme. Et lorsqu'en 1802, Bonaparte institua la Légion d'honneur, il revendiqua l'héritage républicain en imposant aux légionnaires le serment de se dévouer à la conservation « des lois de la République ».

Toutefois, la proclamation de l'Empire modifia les termes du contrat politique ainsi noué. Napoléon exploita l'ambivalence de l'honneur en y réintégrant l'héritage corporatiste de l'Ancien Régime. Après 1815, cette inflexion permit à la monarchie restaurée de maintenir la Légion d'honneur et d'accueillir le ralliement d'anciens maréchaux d'Empire.

À nouveau, l'honneur attira la méfiance des républicains. C'est ainsi qu'en 1848, le général Cavaignac refusa l'élévation à la dignité de maréchal et pro-



**La promotion
des maréchaux
de la Grande
Guerre souleva
des interrogations
lorsque Joffre fut
distingué en 1916.**



posa même sa suppression. Un article de la *Revue des Deux Mondes* commenta alors cette proposition en soulignant que « le général Cavaignac veut abolir le maréchalat sous prétexte que c'est une dignité ». Cavaignac reconnaissait ainsi que la force d'une telle distinction honorifique ne résidait pas dans le pouvoir organique ou fonctionnel d'un maréchal mais dans l'aura conférée par son titre. En instituant cette hiérarchie de la dignité, la République reconnaissait ainsi une forme de transcendance susceptible de la dépasser.

L'indispensable complément du sacrifice du soldat inconnu

Pourquoi, dès lors, l'abolition de 1793 ne fut-elle pas l'attitude constante de la République à l'égard du maréchalat ? Le sacrifice des soldats a besoin d'un autre type de reconnaissance que l'affliction et le recueillement, car l'expérience de la guerre ne se limite pas à l'épreuve de la soumission, de la souffrance et de la mort. La distinction honorifique du maréchalat est la consécration ultime du registre de l'honneur qui s'applique non seulement aux chefs mais à l'ensemble de la sphère militaire. Cette logique de la distinction individuelle permet à l'individu engagé dans la guerre, quel que soit son grade, de surmonter l'épreuve de la déshumanisation. La gloire n'est pas une vaine chimère, mais l'indispensable complément du sacrifice du soldat inconnu.

L'essence de l'honneur réside dans le principe de l'incarnation et non dans l'abstraction d'un hypothétique code, qui n'existe nulle part. Chaque maréchal incarne donc une singulière équation politique et militaire, comme le montrent les calculs et les débats qui ont accompagné chaque promotion de 1916 à 1923.

Ainsi s'explique la difficulté d'honorer collectivement les maréchaux de la Grande Guerre car le principe de l'honneur étant de soumettre des valeurs à leur incarnation individuelle, il les assujettit aux appropriations de chacun. C'est ainsi que la faute d'un seul risque de jeter le discrédit sur la logique de l'honneur, qui a permis son élévation.

Pétain ne se contenta pas de trahir la République, mais aussi l'institution du maréchalat en exploitant la dignité dont il était censé être l'incarnation pour servir un dessein idéologique. Par cette double trahison, il a beaucoup fait pour condamner ses pairs à l'oubli et pour réactiver la circonspection républicaine à l'égard de la dignité de maréchal.

Ce n'est donc pas un hasard si, outre le verdict de condamnation à mort, la sanction qui lui fut infligée en 1945 fut de le frapper d'indignité nationale, une façon d'annuler la dignité acquise en 1918 et de restaurer l'institution du maréchalat en la débarrassant de la macule pétainiste.

Après 1945, quatre maréchaux furent distingués, dont un seul de son vivant (Juin) et trois à titre posthume (de Lattre et Leclerc en 1952, Koenig en 1984) limitant ainsi le risque d'un mésusage de cette capricieuse logique de l'honneur. ◆

“

Le sacrifice des soldats a besoin d'un autre type de reconnaissance que l'affliction et le recueillement, car l'expérience de la guerre ne se limite pas à l'épreuve de la soumission, de la souffrance et de la mort.

”

La Grande Guerre

vue des deux côtés du front

Octobre 2014 : sept historiens en devenir – quatre Français, trois Allemands – lisent au sommet d’un mont dominant la plaine de l’Aisne un chapitre des *Croix de Bois* de Roland Dorgelès, un des livres majeurs de la littérature d’ancien combattant. Octobre 2017 : à la *Heinrich Heine Haus*, la maison allemande de la Cité universitaire à Paris, l’équipe franco-allemande présente un ouvrage – *Côte à côte : Berry-au-Bac dans la Première Guerre mondiale. Perspectives franco-allemandes sur les fronts de l’Aisne* – publié simultanément en français et en allemand. De la rencontre à l’ouvrage, cette démarche propose, dans le sillon ouvert par le Centenaire de la Première Guerre mondiale, une histoire binationale d’un haut lieu oublié de la Grande Guerre.

La cote 108, un haut lieu de la guerre

Jusqu’en août 1914, Berry-au-Bac est une petite commune au carrefour de voies de communication, avec les canaux de l’Aisne à la Marne, les voies ferrées vers Reims, la route nationale 44. Les quelque 820 habitants profitent de la situation pour écouler leurs productions agricoles et soutenir l’activité industrielle.

À partir de septembre 1914, Berry-au-Bac devient ligne du front de l’Aisne qui oppose Français et Allemands. Il le restera jusqu’en 1918. Le secteur constitue le verrou oriental du Chemin des Dames en raison de la présence de la cote 108, une colline haute de 108 mètres selon les cartes d’état-major, qui offre un formidable point de vue pour contrôler les mouvements des troupes alentour. Ce qui se joue autour de la cote 108, ce que vont vivre des milliers de combattants allemands et français, des villages entiers avec leurs populations, c’est une guerre nouvelle, une guerre européenne.

Et Berry-au-Bac et la cote 108 de prendre une épaisseur historique particulière. L’échec de la guerre de mouvement fin 1914 ne permettant pas aux Allemands de percer dans l’Aisne transforma la région en un gigantesque système de tranchées autour de la cote tenue par les Allemands et Berry-au-Bac défendu par les Français, mais aussi plus

de la moitié de l’Aisne en territoire occupé. Naquit alors une expérience entre Français et Allemands, qui utilisèrent d’autres armes que la mitraille pour démobiliser ou se mobiliser dans un conflit qui se totalisait. Les armées s’enterrèrent, mais pour reprendre l’offensive, elles allaient creuser : la cote 108 devint le lieu d’une guerre dans la guerre, la guerre des mines qui marqua les années 1915-1916.

Le 16 avril 1917, ce fut dans la plaine adjacente qu’eut lieu la première bataille des chars français en lien avec l’offensive Nivelle, tandis que l’aviation continuait de se développer, élargissant encore un peu plus l’échelle tactique des états-majors. Berry-au-Bac et la cote 108 offrent ainsi un formidable concentré de Grande Guerre en termes d’expérience de combat et d’occupation.

En novembre 1918, l’armistice est signé, mais l’histoire n’en est pas terminée pour autant : Berry-au-Bac est devenu village martyr, détruit à 90 %. Les ruines de la commune sont classées en zone rouge en 1920, puis monument historique en 1937. Et la reconstruction, longue et douloureuse, ne redonnera jamais au village son dynamisme d’antan : en 1930, il ne

Fabien Théofilakis

Maître de conférences
en histoire à
l’université Paris 1
Panthéon-Sorbonne



Amaury Bernard

Doctorant en histoire
contemporaine à
l’université Paris
Nanterre





compte que 395 habitants. Dans les paysages, la guerre a laissé ses traces tombées dans l'oubli de l'histoire nationale de la Grande Guerre alors que la cote 108 appartient à la mythologie locale.

Un projet collectif, franco-allemand et intergénérationnel

Elle le serait sans doute restée si une association n'avait pas fait de la mise en valeur du site sa raison d'être : avec Correspondance.Cote 108, Caroline Guerner et Jean-Marie Dogué « ont eu l'envie de s'associer à ce mouvement commémoratif et mémoriel [...] » afin aussi « de redécouvrir l'histoire locale qui a marqué le village et les esprits de son empreinte jusqu'à nos jours [...] » (*Cote à côte...*, op. cit., p. 332).

L'initiative de l'association créée en octobre 2013, soutenue par la mairie, labellisée par la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale, participe de la vitalité du « Centenaire d'en bas » dont parle l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau : « *La Grande Guerre reste un événement vivant pour le plus grand nombre. Elle n'est pas encore un événement mort, pour seuls spécialistes [...]* » (*Presse Océan*, 5 novembre 2018).



Ce qui se joue autour de la cote 108, ce que vont vivre des milliers de combattants allemands et français, des villages entiers avec leurs populations, c’est une guerre nouvelle, une guerre européenne.

“

”

Le projet entre dans sa phase scientifique quand, à l’automne 2018, l’association se tourne vers le monde universitaire et me demande d’écrire l’histoire de ce lieu. Comment écrire une telle histoire cent ans après ?

En revenant aux sources, à ces lettres de combattants à la fois si proches et si lointaines. « *Notre situation est des plus bizarres [écrit le 13 décembre 1914, Louis Grégoire, un soldat du 28^e régiment d’infanterie engagé dans le secteur], nous sommes dans une carrière de marne perdus dans des tranchées et des boyaux tous blancs quand on a quelque peu circulé dans ces tranchées, on ressemble à des plafonneurs ; ce qui ajoute à la situation une note très intéressante, c’est qu’à certains endroits, 50 mètres à peine nous séparent des boches [...]* » (orthographe d’origine).

Revenir à l’expérience combattante, c’est essayer de comprendre ce qu’avaient de commun ces Français et ces Allemands, qui, une fois devenus « plafonneurs », auraient été méconnaissables, pour peu qu’ils se fussent trompés de tranchées. Cela supposait une étude transnationale de la Première Guerre mondiale, qui ne considère plus le cadre national comme nécessairement pertinent pour comprendre la rupture qu’avait été 14-18. Et cela supposait, *in fine*, de réunir une équipe d’historiens français et allemands prêts à travailler ensemble.

De nouvelles perspectives sur la Grande Guerre

Grâce au soutien de l’*Albert-Ludwigs-Universität Freiburg* et de l’université de Paris Nanterre, une équipe de chercheurs s’est constituée en 2014. Relativement jeunes, entre 21 et 34 ans – l’âge d’être appelés en 1914 – ils n’ont jamais connu la guerre, et leurs parents non plus, pour la plupart. Une génération donc pour laquelle la paix représente la norme et la guerre est un horizon lointain, de moins en moins compréhensible.

Or, pour passer du face-à-face des combattants français et allemands au côté à côté des chercheurs allemands et français, il a fallu quasiment un siècle d’historiographie, le temps que l’on emprunte d’autres perspectives sur la Grande Guerre que celles proposées par l’histoire surplombante des chefs militaires et des diplomates. Le temps aussi que l’on convoque d’autres sources qui reflètent le vécu des populations en guerre, les combattants, mais également ce qu’on appelait l’arrière et qu’on désigne aujourd’hui comme le front domestique, tant la mobilisation culturelle ne se cantonna pas aux champs de bataille.

Au cours des sept séminaires, à Berry-au-Bac, mais aussi à Paris, en Allemagne et au Canada, au gré de milliers de mails et conversations, au prix aussi de doutes, peu à peu le projet a pris corps autour d’un double principe : principe méthodologique fondé sur le croisement systématique des sources des deux côtés du front, ce qui aboutit à la rédaction de textes par des tandems binationaux ; principe de présentation qui place l’archive au cœur

de la démonstration, donnant à voir la méthode critique de l'historien. L'un des objectifs du projet était en effet d'apprendre le métier d'historien, de l'élaboration d'un objet de recherche à la production d'un récit, d'abord sous forme de blogs, puis de dix-neuf panneaux d'exposition bilingues, enfin d'un ouvrage. Comme le souligne l'historienne allemande Wencke Meteling : « *Les réflexions initiales et finales quant au déroulement du projet et leur temps d'apprentissage comme historien offrent un aperçu rare autant que fascinant sur ce que signifie être historien, sur combien il est difficile de faire de l'histoire méthodiquement encadrée, de la transmettre à des publics extrêmement divers et, de plus, de contribuer à la construction de la mémoire cent ans après l'éclatement de la Première Guerre mondiale.* » (Cote à côte..., op. cit., p. 339).

La guerre racontée des deux côtés du front

Cette histoire des deux côtés du front se déploie autour de quatre parties. Elle s'ouvre sur la situation géographique de Berry-au-Bac et de la cote 108 à l'échelle du front de l'Aisne et sur les hommes qui y combattent, à partir, notamment, des registres d'état civil des unités qui répertorient les poilus tombés pour retracer le parcours de différentes unités qui combattirent à Berry-au-Bac et sur la cote 108.

Les différentes formes de guerre qui se sont déroulées autour de la cote 108 sont ensuite retracées en s'appuyant sur les expériences combattantes des deux armées. Un objet particulier cristallise les différences : les carcasses des chars d'assaut français à l'issue de l'offensive du 16 avril 1917.

La guerre dure. Se développent alors des façons de « vivre la guerre, dire la guerre, raconter la guerre », à travers les lettres, la littérature mais aussi le renseignement et la manière de nommer l'ennemi. Parmi les soldats anonymes, on retrouve un certain Roland Lecavelé que l'expérience combattante dans le secteur de Berry-au-Bac poussera à prendre la plume sous le nom de Dorgelès.

Vient ensuite le temps des expériences d'occupation et de coexistence. À travers notamment *La Gazette des Ardennes*, journal de propagande allemande en langue française à destination des populations occupées qui invite à découvrir l'expérience des civils. Et de faire comprendre en quoi les enjeux de mobilisation et de démobilisation culturelles finissent d'inclure ces oubliés dans la Grande Guerre et l'Aisne dans une guerre qui se totalise.

Enfin, l'ouvrage se conclut par le retour d'expérience de deux participants, français et allemand, et les entretiens avec cinq archivistes qui détaillent en quoi le Centenaire a changé, en Allemagne, en France et au Canada, le rapport que les sociétés entretiennent avec la Grande Guerre. ●

“

Revenir à l'expérience combattante, c'est essayer de comprendre ce qu'avaient de commun ces Français et ces Allemands, qui, une fois devenus “plafonneurs” auraient été méconnaissables, pour peu qu'ils se fussent trompés de tranchées.

”

« Écrire pour le cinéma », qu'est-ce que ça veut dire ?

Des techniques d'écriture
et de tournage peuvent être
reproduites, mais le plus difficile
et le plus important à cerner,
pour les praticiens comme pour
les chercheurs, c'est ce qui fait la
singularité d'une démarche.

Ce qui fait qu'il y a ou
pas « cinéma ».

Tous les scénaristes et les
réalisateurs ne sont pas, loin s'en
faut, des théoriciens de leur art,
mais tous peuvent contribuer
à une théorisation de ce qu'est
« écrire pour le cinéma », en
racontant comment ils travaillent.

Qu'est-ce que l'écriture filmique ?

L'« écriture filmique » se limite-t-elle à l'écriture du scénario ou doit-on y englober la mise en scène ? Ce livre opte pour la deuxième hypothèse. Un scénario, aussi abouti soit-il, n'est véritablement réussi que s'il se transforme en une autre œuvre : un film. Et pour devenir un film, le scénario doit être porté par des choix de mise en scène (dont le fameux « découpage technique »), par un casting, par une musique... Différentes strates d'écriture interviennent, entre le scénario, le tournage et la postproduction. Il est essentiel, pour un scénariste, non seulement d'accepter mais de favoriser le processus de dépossession qu'il peut ressentir entre l'écriture de « son » scénario et ce que sera le film achevé. Et si c'est le metteur en scène lui-même qui a rédigé le scénario, il se doit à un moment, sinon de l'oublier, du moins de le questionner.

Comment la synergie peut-elle opérer entre scénario et mise en scène ? Apporter une réponse globale et universelle à cette question est impossible. Selon que le réalisateur participe ou pas à l'écriture du scénario, selon le système cinématographique et l'époque du cinéma auxquels on se réfère, selon les singularités des scénaristes et des réalisateurs mentionnés, la réponse peut varier. Mais cela n'empêche nullement d'étudier la genèse des films et de tenter de comprendre où et comment (se) joue la création. Cela non pas pour afficher la supériorité du scénario sur la mise en scène, ou l'inverse, mais pour comprendre « ce qui fait le film ».

L'importance du scénario

Longtemps, l'importance du scénario a été mésestimée. Cela, tant du côté du public que de la critique. Les spectateurs ne se sont jamais rendus massivement au cinéma en fonction de l'auteur (ou des auteurs) du scénario. Les critiques, s'ils ont dès le départ rendu compte et analysé les péripéties narratives des films, ne citent que rarement, dans leurs articles, les noms des scénaristes. Mais la pensée qui consiste à dire que l'essentiel réside dans le scénario et que la mise en scène n'est qu'un travail d'illustration voire de « captation » s'est petit à petit imposée dans les lieux de financement du cinéma en France et en Europe. Le scénario est un programme qu'il s'agit d'exécuter. La tendance à penser ainsi est (re)devenue hégémonique, comme s'il fallait balayer les « méfaits » de la Nouvelle Vague et d'une « certaine tendance du cinéma d'auteur ». Cela, paradoxalement,



Frédéric Sojcher

Directeur du master
professionnel scénario,
réalisation et production
à l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne



sans davantage mettre en valeur le rôle des scénaristes (qui ne sont pas davantage mis en avant sur les génériques), ni augmenter de manière substantielle leur rémunération.

Si cette hypothèse est avérée et que la place du scénario-programme est devenue aujourd'hui prégnante, si les manuels de scénario s'apparentent à des règles qu'il « faut » suivre, la question qui se pose est celle des incidences qu'à cette approche dogmatique sur la production cinématographique.

Il faut d'abord s'entendre sur ce que l'on définit comme « écriture », sur le partage de création entre scénario et mise en scène.

Un premier malentendu vient du « faux procès » fait à la Nouvelle Vague, depuis le célèbre article de François Truffaut, « Une certaine tendance du cinéma français ». Dans ce texte, paru en 1957 dans les *Cahiers du cinéma*, Truffaut fustige un « cinéma de scénaristes ». Il n'est pas question pour lui de renier l'importance du scénario, mais une certaine pratique du scénario, ce qui est totalement différent. La plupart des cinéastes issus de la Nouvelle Vague travailleront avec des scénaristes sur leurs films (ou seront eux-mêmes, tel Éric Rohmer, des virtuoses de la dramaturgie et des dialogues). Il n'en reste pas moins qu'une fausse légende est née, lancée par les détracteurs de cette nouvelle génération de cinéastes : la Nouvelle Vague se désintéresserait du scénario !

“

Un scénario, aussi abouti soit-il, n'est véritablement réussi que s'il se transforme en une autre œuvre : un film.

”



“
**Le cinéma n'est pas
la taille de l'écran
sur laquelle on projette
le film, mais
une conjugaison
entre forme et sens.**
”

Si cette analyse tronquée a pu tant prospérer – jusqu'à aujourd'hui, certains continuent à vouer les faiblesses scénaristiques du cinéma français à la Nouvelle Vague et à ses disciples –, c'est aussi, il est vrai, parce que Truffaut, Rivette, Godard, Chabrol et les autres plaçaient la mise en scène au cœur du processus artistique. C'est ce qu'on a appelé « la politique des auteurs ». Il n'y a aucune contradiction à considérer le travail du scénario et la mise en scène comme un tout organique. Ou à affirmer que la mise en scène est une forme d'écriture. Le choix des acteurs, la musique, le nombre de plans, la lumière, le cadre, les décors, les costumes, la bande sonore, le montage participent au récit ; tous ces éléments sont du ressort de la mise en scène, de sa cohésion, de sa pertinence. L'épure autant que les effets de style : un regard.

C'est cette idée – un point de vue porté par la mise en scène – que je souhaite poser ici, et qui, pour paraphraser le titre d'un livre de Jean-Michel Frodon, est ce qui « fait le cinéma ».

« Le cinéma » n'est pas la taille de l'écran sur laquelle on projette le film, mais une conjugaison entre forme et sens. Certains épisodes de série peuvent, aujourd'hui, être davantage « du cinéma » que des longs métrages qui sortent en salles.

Un deuxième malentendu naît d'une approche culturellement différente du scénario, entre l'Europe et les États-Unis. Les principaux auteurs de manuels de scénario anglo-saxons comme Syd Field ou Robert McKee affirment la prédominance de l'action sur les personnages. L'acte révèle le personnage. Conception behavioriste. À l'inverse, une tradition narrative européenne appartient davantage au domaine de l'introspection, met d'abord en lumière les méandres de la pensée et des émotions. Les films de Bergman, Fellini, Renoir, Tarkovski... reposent davantage sur « le monde intérieur » des auteurs et de leurs protagonistes. Moins d'affirmation, plus de doute. Adopter les préceptes défendus dans la plupart des manuels de scénario – qui même quand ils ne sont pas écrits par des auteurs américains reprennent leurs thèses, sous forme de compilations –, est se placer, sans même s'en rendre compte, dans un état de déperdition, la manière de raconter une histoire étant fondatrice d'une culture. Cela est vrai pour tout un pan du cinéma européen, mais aussi pour le cinéma d'auteur asiatique. Le temps, l'espace, le rythme, la calligraphie visuelle participent de la manière de se raconter et de percevoir le monde. Pas de cinéma sans lien organique entre les différents éléments qui composent le film. Interactions entre scénario et mise en scène.

Des principes et non des règles

La plupart des livres sur le scénario ont une propension à se faire « donneurs de leçon », à assurer qu'il y a des règles auxquelles on ne peut déroger, qu'il faut adopter absolument, comme une recette de cuisine qui,

si elle n'était pas suivie, amènerait à un plat indigeste : le non-respect de ces règles serait, d'après leurs auteurs, la raison pour laquelle nombre de films n'atteindraient pas le public. Yves Lavandier – qui fait figure de référence, en France, dans le domaine du manuel de scénario – écrit à propos de son propre livre, *La Dramaturgie* : « *Quand il est sorti en 1994, la question de l'existence des règles et de l'enseignement du scénario se posait encore en France. Aujourd'hui, ces idées ne sont quasiment plus discutées.* » Plus fort encore, Robert McKee, à propos de son livre, *Story*, qui d'après lui « *présente des principes et non des règles. Une règle consiste à dire : C'est comme cela qu'il faut faire, alors qu'un principe suggère que : cela fonctionne et a toujours fonctionné ainsi depuis le début des temps.* »

Ces affirmations péremptoires amènent plusieurs réflexions. Tout d'abord, il faudrait pouvoir analyser de manière rigoureuse et sans a priori le côté « intangible » de ces règles et principes, avant d'y adhérer, ou pas. Il y a dans nombre des préceptes avancés – l'unité dramatique, les notions de protagoniste et d'antagoniste, l'élément déclencheur, le conflit, le climax, le point de non-retour, la résolution du récit... – des approches pertinentes sur la manière dont fonctionnent les récits. Mais deux signes invitent à la vigilance. Le premier est cette tendance qu'ont les auteurs de manuels de scénario à prétendre que tous les films reconnus adhèrent aux concepts mis en avant par eux. Or, il n'en est rien. Des œuvres résistent, y compris parmi les productions qui rencontrent un grand succès public. Dans le domaine du cinéma d'auteur, cela est encore plus patent. Il suffit de lister les films qui ont obtenu ces vingt dernières années la Palme d'or au Festival de Cannes pour s'apercevoir qu'une majorité d'entre eux ne correspond pas aux critères dramaturgiques défendus par les manuels de scénario. Un deuxième symptôme doit amener à relativiser la pertinence de ces « règles et principes » : la propension qu'ont les manuels de scénario à ignorer les enjeux de mise en scène. Quel intérêt ont les films d'Hitchcock sans prendre en compte la direction d'acteur, le découpage, la musique ?

La plupart des auteurs de livres sur le scénario se réfèrent à Aristote et à son texte, *La Poétique*, vieux de plus de deux mille ans, comme s'il y avait des règles intangibles, en matière de dramaturgie, au-delà du cinéma.

Les rapports que l'on a au scénario définissent l'envie de cinéma. À plusieurs reprises, un cinéaste comme Bertrand Tavernier a indiqué combien ce qui l'intéressait d'abord, c'étaient les personnages. Pour lui, ce sont les personnages qui mènent l'action, et non l'inverse – il se place ainsi dans la filiation de Jean Renoir et de tout un pan du cinéma français. Si l'on tente de suivre les narrations des films de Jean-Luc Godard, à partir de *Sauve qui peut (la vie)*, ce qui ressort en premier, c'est l'envie du cinéaste de se faire à la fois anthropologue de son époque et historien de l'art, de trouver dans le film une forme de jonction entre passé et présent. ◆

“

Quel intérêt ont les films d'Hitchcock sans prendre en compte la direction d'acteur, le découpage, la musique ?

”

Le RGPD vu des deux côtés de l'Atlantique : des divergences philosophiques inconciliables ?

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application en mai dernier, et avec lui son lot de provisions supposées renforcer la protection des données à caractère personnel. Prétendue révolution, ce texte n'est en réalité que l'expression plus aboutie d'une vision philosophique ancienne, tendant à rapprocher donnée, vie privée et personne humaine et s'opposant à une vision plus mercantile de la donnée, adoptée outre-Atlantique.

Transformation de la notion de vie privée

En développant massivement les services numériques, nos sociétés ont profondément transformé la notion de vie privée : consciemment ou non, chaque individu partage des informations plus nombreuses et plus diverses le concernant, faisant d'éléments ordinairement privés, des données connues par d'autres individus, des entreprises ou des administrations.

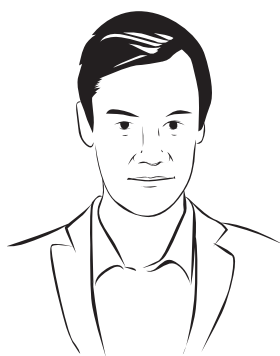
Parmi ces données comptent, de manière très immédiate et par exemple, les données de localisation collectées notamment par les smartphones et les diverses applications qui y sont installées, les données biométriques collectées à la demande d'édition d'un passeport ou encore les préférences alimentaires via les cartes de fidélité utilisées par les grands acteurs de la distribution.

En outre, la modification de la notion de vie privée est d'autant plus grande lorsque l'entité collectant initialement des informations sur un utilisateur, les recoupe, déduisant ainsi de nouvelles données, notamment par l'utilisation d'algorithmes.

Dans les deux cas, en face des possibilités offertes par la technologie, existent des risques pour les personnes concernées en cas de fuite de données comme le prouvent les nombreux scandales passés (Target, Ashley Madison, etc.) ou lors de la prise de décisions basées sur des données erronées. Dès lors, il appartient à chaque société, notamment par le droit, de contrôler les opérations portant sur des données à caractère personnel.

De la sacralité de la personne humaine à celle de la donnée

De l'anthropocentrisme aristotélicien à l'idée kantienne de respect de la personne, les philosophes européens ont longtemps considéré que toute chose de nature ontologique méritait une protection des plus absolues. Cette approche fondamentaliste, embrassant les droits de l'Homme, se retrouve par exemple en droit français dans le concept d'indisponibilité du corps humain, lui-même à l'origine de l'interdiction de vente d'organes, ou de la pratique des mères porteuses.



Joàn Gondolo

Enseignant-chercheur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, spécialiste du droit de la protection des données à caractère personnel



Le philosophe italien, Luciano Floridi (*Information : A Very Short Introduction*, 2010), crée à ce titre un parallèle éloquent entre la donnée et le corps humain en expliquant que la « quatrième révolution » (celle de l'informatique, en référence à Alan Turing) et la circulation accrue de données qui y est associée ont transformé la vie humaine à tel point que la donnée devrait être vue comme une extension de la personne humaine.

Ainsi, la marque de possession de la donnée à caractère personnel (« mes données ») se rapprocherait davantage du lien entre l'individu et son corps (« mon bras ») que de la marque de possession d'un objet (« ma voiture »).

En Allemagne, un droit à l'autodétermination informationnelle

En considérant la donnée comme une véritable émanation de la personne, celle-ci devient digne d'une protection très élevée. La volonté de protéger les données à caractère personnel est ainsi bien antérieure au RGPD en Europe, les premières législations relatives aux données à caractère personnel datant de 1970 (Land de Hesse, Allemagne), 1976 (Suède) et 1978 (France).





**Consciemment
ou non, chaque
individu partage des
informations plus
nombreuses et plus
diverses le concernant,
faisant d'éléments
ordinairement privés,
des données connues
par d'autres individus,
des entreprises ou des
administrations.**



En Allemagne, la protection des données à caractère personnel revêt, en outre, un caractère constitutionnel depuis qu'en 1983 la Cour constitutionnelle a déduit de la Constitution fédérale un principe de droit à l'autodétermination informationnelle.

Ce principe dépasse la conception minimaliste de la vie privée (« le droit d'être laissé tranquille ») pour correspondre davantage à une protection large de la sphère privée et à la capacité de l'individu à participer de manière indépendante à la vie politique et sociale, comme l'expliquent Gerrit Hornung et Christoph Schnabel (*Computer Law & Security Review*, 2009).

Un renforcement progressif au sein de l'UE

L'Union européenne est également intervenue sur le sujet de la protection des données à caractère personnel avant le RGPD par l'adoption de la Directive 95/46/CE du Parlement européen et du Conseil, du 24 octobre 1995, créant un cadre général relatif à la protection des données à caractère personnel ainsi que par l'inclusion, dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, d'un article 8 relatif à la protection des données à caractère personnel.

Sans constituer une révolution, le RGPD vient toutefois renforcer sensiblement la protection des données à caractère personnel, en ligne avec l'idéologie fondamentaliste présente en Europe.

À titre d'exemple, le Règlement a une portée plus large territorialement puisqu'il s'applique à des contrôleurs de données situés en dehors de l'Union européenne. Substantiellement également, il accorde davantage de droits aux personnes concernées et prévoit notamment des sanctions plus fortes en cas de non-respect.

Aux États-Unis : laissez-faire, laissez-passer

À l'opposé de la vision sacrée de la vie privée et de la considération quasi corporelle de la donnée, existe une vision plus matérielle de cette dernière, dérivée d'une vision plus mercantile de la vie privée.

Dans « *An Economic Theory of Privacy* » (*Regulation*, mai-juin 1978), Richard Posner dépeint la notion de *privacy* comme nocive pour le marché en ce qu'elle prive d'informations les agents dans leurs prises de décisions. Dès lors, il n'apparaîtrait pas justifié d'accorder une protection particulièrement élevée aux données mais plutôt d'en autoriser la libre aliénabilité, notamment en créant un droit de propriété de l'individu sur ses données comme le défendait récemment le think tank *Génération libre*.

La structure américaine s'inspire de cette logique mercantile et est ainsi moins contraignante pour les entreprises désireuses de collecter et trai-

ter des données à caractère personnel. Elle s'oppose au choix européen d'un régime protecteur de l'individu, destiné à sécuriser sa confiance en l'économie numérique.

Au contraire d'une intervention publique forte comme l'est le RGPD, les premières initiatives de régulation aux États-Unis sont l'œuvre des acteurs privés ayant produit des codes de bonne conduite (voir notamment les lignes directrices de la *Direct Marketing Association*).

La liberté laissée aux grands acteurs du secteur symbolise parfaitement l'approche libérale choisie par le législateur américain, suivant la doctrine libérale du « laissez-faire, laissez passer » élaborée par Vincent de Gournay au XVIII^e siècle. Cette expression, symbole de la confiance en la capacité autorégulatrice du marché, explique alors la structure parcellaire du droit américain de la protection des données à caractère personnel.

Ce seul exemple de la structure du droit suffit à mettre en lumière les différences juridiques résultant des différences philosophiques dont font l'objet États-Unis et Union européenne. En effet, aucun texte général relatif à la protection des données à caractère personnel n'existe aux États-Unis et le législateur n'est intervenu que sporadiquement sur des points particulièrement sensibles (la protection des jeunes enfants avec le *Children Online Privacy Protection Act*, 1998) ou pour certains secteurs comme les télécommunications (1996) et la finance (1970, 1999).

Des désaccords insurmontables ?

En somme, l'analyse philosophique et juridique comparée de la vie privée et de la protection des données à caractère personnel met en évidence d'importantes divergences entre États-Unis et Union européenne.

La multiplication des flux de données et les problématiques résolument transfrontières qu'ils engendrent pourraient pourtant inciter à la création de cadres plus larges. De telles améliorations permettraient notamment de faciliter la mise en conformité des différents contrôleurs de données et de sécuriser plus aisément la confiance des utilisateurs de services internationaux.

Quoi qu'une telle issue collaborative puisse séduire dans l'absolu, l'expérience passée n'incite pas à l'optimisme ainsi que le suggèrent les échecs passés dans les négociations internationales trop anciennes et limitées ou dans les négociations bilatérales remises en cause (invalidation du *Safe Harbor*) ou vivement critiquées (contestation du *Privacy Shield*). ●



Sans constituer une révolution, le RGPD vient toutefois renforcer sensiblement la protection des données à caractère personnel, en ligne avec l'idéologie fondamentaliste présente en Europe.





Le système financier est-il plus sécurisé qu'en 2008 ?

Le 15 septembre 2008, la banque d'investissement Lehman Brothers faisait faillite, victime de la crise des subprimes. Les échos de sa chute se sont répercutés partout sur la planète, ébranlant les places boursières. Dix ans plus tard, avec l'aide des États, la finance mondiale s'est ressaisie. Mais la régulation financière, plus exigeante, suffira-t-elle à prévenir de nouvelles crises ? Le système financier est-il vraiment plus stable qu'en 2008 ? En étant objectif, le bilan est mitigé. Globalement, la stabilité du système a été renforcée de façon incontestable et le cadre réglementaire auquel sont aujourd'hui soumises les banques est clairement plus contraignant, avec davantage de garde-fous. Néanmoins, il reste quelques sujets de fragilité qui me font dire qu'en cas d'incident majeur sur un établissement de grande taille, les protections qui ont été mises en place ne seront pas suffisantes pour éviter une nouvelle crise, potentiellement encore plus grave que celle dont nous sortons à peine.



Éric Lamarque

Professeur à l'IAE de Paris
où il dirige le master Finance

Davantage de fonds propres et de liquidité

Revenons sur les progrès réalisés. L'étude des bilans des principales banques françaises et européennes montre que leur taille et leur structure n'ont pas fondamentalement progressé, mais la quantité de fonds propres a pratiquement doublé sur la période. Autrement dit, leur capacité d'absorption de pertes a été multipliée par deux, car la principale mission des fonds propres dans une entreprise, c'est de permettre de résister aux pertes.

La faiblesse des fonds propres de certaines banques en 2008 a clairement été la cause de leur disparition et personne n'avait vraiment prêté attention à leur faible niveau quoi qu'en disent certains experts. Les banques peuvent donc encaisser un choc deux fois plus important que par le passé. La réglementation, issue du Comité de Bâle et transposée en droit national, a donc eu l'effet recherché.

Dans un autre registre, celui de la liquidité, ce même cadre réglementaire a demandé aux banques de pouvoir résister à une crise de liquidité de trente jours. Il y a dix ans, les plus imprudentes n'avaient que deux ou trois jours d'avance ! Cependant, la question qui revient régulièrement est : est-ce suffisant ? Les acteurs concernés conviennent tous que oui.

Des stress tests exigeants

Pour s'assurer de la solidité des mesures adoptées, la Banque centrale européenne, nouveau superviseur commun aux grandes banques européennes, a introduit le système des *stress tests*, des scénarios de crise sur des données macroéconomiques impactant directement le bilan des banques. Réalisés régulièrement, ils évaluent la capacité de résistance de ces dernières face à des événements impactant leurs fonds propres et leur liquidité. Les *stress tests* simulent un certain niveau de catastrophe ; pour établir un parallèle avec les risques climatiques, les digues financières ont été significativement relevées afin de pouvoir faire face à des cataclysmes plus violents que par le passé.

Par ailleurs, en tant qu'analystes et chercheurs, nous disposons de beaucoup plus de données sur l'exposition aux risques des banques, là encore sous l'effet de la réglementation. Les fonctions risques ont été renforcées, les conseils d'administration sont maintenant directement



“
**Les banques peuvent
donc encaisser
un choc deux fois
plus important que
par le passé.**”

impliqués dans la définition et le contrôle de ceux-ci, ce qui a demandé un renforcement de leurs compétences. Les dirigeants exécutifs sont ainsi plus encadrés dans leur prise de décisions si le dispositif de pilotage des risques fonctionne correctement.

Des mesures complémentaires ont été prises pour organiser la mise en faillite d'un établissement selon le mécanisme dit de « résolution », consistant à faire appel à des créanciers de la banque pour assister les actionnaires en cas de détresse extrême. Cette procédure, appelée *bail in* vise à éviter, ou du moins à repousser, le moment d'intervention d'un État, appelé *bail out*, et donc des contribuables, pour sauver une banque et garantir les dépôts, comme cela s'était produit en 2008.

Des mesures peut-être insuffisantes

Et si ce n'était pas encore assez ? La question reste posée. Les tenants de cette théorie indiquent que les scénarios de stress retenus par le régulateur ne sont pas finalement si difficiles à supporter par les bilans. Certains font remarquer que malgré les efforts réalisés en matière de fonds propres, ceux-ci ne représentent pas plus de 5 % du bilan d'une banque là où une entreprise industrielle et commerciale la moins capitalisée se situe aux alentours de 20 %.

En outre, il n'existe pas d'études académiques incontestables indiquant le niveau optimal de fonds propres que devrait avoir une banque. La question est alors de savoir si l'on peut anticiper ce que pourrait être la prochaine catastrophe en Europe ou en Amérique du Nord, car, pour filer la métaphore climatique, les plus gros tsunamis ne peuvent venir que de là ! En 2007, ce sont les défauts sur les crédits (ou *subprimes*) qui furent à l'origine de la réaction en chaîne qui a ébranlé toute l'économie mondiale. Comme toujours dans les systèmes bancaires, c'est le non-remboursement des crédits qui provoque les crises les plus graves.

L'Europe, une zone à risque ?

Prenons deux exemples européens pouvant constituer une menace. Tout d'abord les crédits non performants (termes employés pour parler des créances douteuses) notamment sur les PME (Petites ou Moyennes Entreprises) et les TPE (Très Petites Entreprises ou micro-entreprises). L'autorité bancaire européenne les évalue à plus de 1 000 milliards d'euros pour les banques de la zone euro et ils ne sont provisionnés qu'à hauteur de la moitié.

Ils plombent les bilans de nombreuses banques européennes et le pays le plus en danger de ce point de vue reste l'Italie. L'État a dû intervenir en 2017 pour sauver deux banques directement alors que l'on s'était juré de ne plus solliciter les contribuables ! L'engagement de plusieurs

banques européennes sur les banques italiennes pourrait alors servir de courroie de transmission à l'ensemble de l'économie européenne d'un défaut d'une banque de ce pays et que l'État ne pourrait sauver.

Ensuite la dette souveraine des États de la zone euro : elle s'élève à presque 10 000 milliards d'euros soit 90 % environ du PIB européen. La BCE a joué un rôle majeur en achetant elle-même sa propre dette mais une partie non négligeable est détenue par les banques européennes. L'Italie, avec une dette de plus de 2 200 milliards (comme la France), qui représente pratiquement 135 % de son PIB, alimente ici encore les inquiétudes. D'autant plus que cette dette est considérée comme pratiquement sans risques et, à ce titre, n'est pas couverte par des fonds propres au sein des banques qui la détiennent...

Une décennie après avoir frôlé le KO, le système financier s'est remis debout, non sans peine. L'avenir dira si les pieds de ce colosse sont restés d'argile. ●

“

La question est alors de savoir si l'on peut anticiper ce que pourrait être la prochaine catastrophe en Europe ou en Amérique du Nord, car, pour filer la métaphore climatique, les plus gros tsunamis ne peuvent venir que de là !

”



Retrouvez tous les articles des chercheurs et enseignants-chercheurs
de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sur
<https://theconversation.com/institutions/universite-paris-1-pantheon-sorbonne-2193>





UNE ÉTHIQUE POUR AGENT FAIBLE

Le projet, qui se situe aux confins de l'éthique, de la philosophie de l'action, de la philosophie économique et de la psychologie morale, est de formuler une éthique taillée à la mesure d'agents faibles. J'entends par là des agents qui ont des difficultés majeures, de nature constitutionnelle et non pas accidentelle, à faire face aux exigences exprimées dans la plupart des traditions de la pensée morale, notamment celle d'un contrôle de soi très fort, sous les noms de « libre-arbitre » ou d'« autonomie ». Comment des personnes qui ne disposent pas d'un degré si élevé de contrôle peuvent-elles répondre aux autres exigences de la fidélité à soi-même à travers le temps, de l'authenticité, de l'intégrité ? Comment peuvent-elles traduire efficacement dans leur action les valeurs et principes qui comptent pour elles ? L'affirmation selon laquelle les agents sont faibles en ce sens, même si elle a le statut d'une hypothèse, n'est pas invraisemblable : elle s'accorde bien avec la structure temporelle de la vie mentale et de l'agir, et elle est rendue plausible par des expériences familières, comme l'expérience de la procrastination, ou celle de la consommation compulsive, qui n'ont pas nécessairement une dimension éthique.

Certaines philosophies morales ont fourni une représentation de ce qui est moralement requis de chacun en invoquant l'autorité d'un « meilleur soi », qu'elles localisent au sommet d'un espace mental. Je distribue les « soi » dans le temps, à l'intérieur d'une succession d'ensembles de préférences dont les variations sont suffisamment importantes pour menacer l'identité pratique. Afin d'éclairer ce que Montaigne appelait l'« inconstance de nos actions », j'emprunte des interrogations et des modèles à l'économie (contrôle par anticipation et choix intertemporel, dans le sillage de Thomas Schelling et Jon Elster), à la psychologie (biais temporels), aux théories des émotions, mais aussi à la littérature (Swift, Diderot, Rousseau, Stevenson, Pessoa). Dans sa méthode, la réflexion croise des problèmes de rationalité de l'action, des questions de psychologie et des représentations de l'imagination littéraire. De même, l'élaboration de la théorie puise aussi dans l'histoire de la philosophie – notamment les réflexions sur l'action de Pascal et de Leibniz. La nature interdisciplinaire de cette recherche, dont les enjeux concernent tous les secteurs scientifiques de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, est évidente.

On reconnaît ici des questions traditionnelles, comme celle de la faiblesse de volonté (sous la forme de l'acrasie, mais aussi de la mélancolie) ; de la confiance, de la méfiance et de la défiance à l'égard de soi ; des techniques de contrôle diachronique, comme, par exemple, le pardon ; la question aussi de la valeur d'engagement de certains jugements moraux solennels et de leur traduction pratique. Quelles techniques permettent de « faire avec » cette faiblesse, au service des engagements et des valeurs des personnes concernées ? Ma réponse à ces questions classiques s'appuie sur une analyse nouvelle des contraintes qui peuvent peser sur les choix, et qui peuvent faire l'objet d'une instrumentalisation habile, et sur des discussions actuelles en économie et en psychologie qui portent sur le degré d'efficacité des résolutions internes et sur leur mémoire.



LAURENT JAFFRO,
professeur de philosophie
morale, membre senior de
l'Institut universitaire de
France, UFR de philosophie et
EA7418 PHARE (Philosophie,
Histoire et Analyse des
Représentations Économiques).

Une éthique pour agent faible n'est une éthique que pour autant qu'elle est articulée à une connaissance morale. Sans cela, elle consiste en l'exercice d'une rationalité qui est indistincte de celle qui est l'objet des sciences administratives et de gestion (voir Herbert Simon sur la temporalité des choix organisationnels) ou d'une science économique qui serait plus attentive à nos imperfections. Le projet a aussi l'ambition de rendre compte de cette articulation entre connaissance et action, notamment à travers une analyse de notre sensibilité aux raisons morales.

L'objectif ultime est de reprendre le même questionnement à propos d'agents faibles collectifs (groupes et institutions) qui rencontrent des difficultés à première vue très semblables. C'est sous cet aspect que le projet, dont l'ambition reste plutôt spéculative, croise des questions d'éthique appliquée qui font l'actualité, notamment celles de la justice intergénérationnelle.

En somme, on peut définir les agents faibles comme des agents dont les jugements moraux ou prudentiels ne peuvent efficacement influencer leurs choix que par la modification des contextes de ces choix ou par d'autres techniques plus ou moins contraignantes. Cette éthique conviendrait très bien à un monde profondément managérial, dans lequel chacun serait appelé à mobiliser ses capacités d'auto-paternalisme autant qu'à œuvrer en équipe, afin, si l'on peut dire, de gérer le temps. N'est-ce pas notre monde ? ●

CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES DE L'ÉRUPTION ULTRAPLINIENNE DE 1257 AD DU VOLCAN SAMALAS (INDONÉSIE)

Il y a une trentaine d'années, les glaciologues identifiaient la présence dans les glaces polaires du Groenland et d'Antarctique d'un pic de sulfate d'origine volcanique daté de 1258 AD +/- 1 an, deux fois plus important que celui de l'éruption volcanique du Tambora (Indonésie) en 1815, jusqu'ici considérée comme la plus importante éruption historique depuis celle du Santorin il y a plus de 3 700 ans. Cette éruption stratosphérique majeure, datée de 1257, a entraîné une baisse des températures moyennes à l'échelle globale. Ces anomalies climatiques, qui durent en moyenne deux ans après une éruption majeure, ont été retrouvées dans les archives historiques ou identifiées par le biais d'indicateurs indirects (*proxies*) montrant une diminution de croissance des arbres (dendrochronologie), des stalagmites dans les grottes, des coraux, etc. L'année 1258, qualifiée dans les textes d'« année sans été », fut ainsi l'une des plus froides et pluvieuses des derniers millénaires, avec pour effet de graves crises alimentaires voire des famines en Europe et au Japon.

Resté inconnu pendant plus de trois décennies, le volcan responsable de cette « éruption mystérieuse » située sous les tropiques a été récemment identifié par l'équipe du Laboratoire de géographie physique (UMR 8591 Paris 1-CNRS-UPEC) (Lavigne *et al.*, 2013). Fruit du hasard ou du destin, cette éruption s'est produite l'année de création de la Sorbonne... Ce volcan est le Samalas, situé



FRANCK LAVIGNE,
professeur des universités,
membre senior de l'IUF,
UMR 8591 Laboratoire
de géographie physique :
environnements quaternaires
et actuels.

dans le massif volcanique du Rinjani, sur l'île indonésienne de Lombok, voisine de Bali. La reconstruction de l'éruption par notre équipe pluridisciplinaire – associant géographes, géologues, géophysiciens, historiens – a confirmé que celle-ci était de très forte intensité, avec un indice d'explosivité volcanique de 7 sur une échelle de 1 à 8. Trois explosions principales ont produit des retombées de ponces sur plusieurs décimètres d'épaisseur, tandis que les écroulements successifs des colonnes éruptives (de près de 40 km de hauteur) ont engendré des coulées et déferlantes pyroclastiques, mélanges de blocs de lave, de pierres ponces et de gaz s'écoulant sur les flancs des volcans à haute température. Les dépôts de ces derniers ont ainsi recouvert près du tiers de la superficie de l'île sous plusieurs dizaines de mètres de ponces, laissant inconnu tout ce qui s'y trouvait avant l'éruption : paléovallées, anciens rivages avec leur barrière de corail, et surtout toutes les traces d'occupation humaine de l'époque : villes éventuelles, villages, ports, routes, etc. En particulier, notre découverte de plusieurs textes anciens appelés *babad* (à mi-chemin entre récits historiques et légendes), rédigés en vieux javanais et gravés sur des feuilles de palmier (*lontar*), a révélé que l'éruption du XIII^e siècle a détruit la capitale éponyme du royaume de l'époque appelé Pamatan. La localisation de celle-ci demeure un mystère, bien que la ville puisse présenter un bon état de conservation, comme ce fut le cas pour Pompéi, enfouie dans des conditions assez proches. Cette éruption déclencha également un tsunami qui inonda (au minimum) les côtes de l'île voisine de Sumbawa.

LE PROJET QUI SERA DÉVELOPPÉ AU SEIN DE L'IUF POUR LES CINQ ANNÉES À VENIR A AINSI TROIS OBJECTIFS MAJEURS :

- 1) Il s'agira d'abord de reconstruire la forme et la topographie pré-éruptive de Lombok, afin de reconstituer l'occupation humaine de l'île avant l'éruption, en recherchant notamment l'ancienne capitale du royaume de Pamatan, le ou les ports de l'époque et d'une manière plus générale, les anciens sites habités. Nous couplons pour cela plusieurs méthodes de terrain : descriptions de coupes naturelles (berges de cours d'eau, falaises, etc.) et artificielles (carrières), accompagnées de mesures de l'épaisseur des dépôts ; mesures géophysiques de résistivité électrique permettant de calculer l'épaisseur des dépôts les plus épais ; carottages plus ou moins profonds ; enquêtes auprès des propriétaires de puits, etc.
- 2) Nous étudierons ensuite les impacts environnementaux et sociétaux de l'éruption sur les îles voisines de Lombok (Bali, Java, Sumbawa), par une combinaison de méthodes géomorphologiques (dépôts de tsunami, téphrostratigraphie = épaisseur des cendres), géoarchéologiques et des archives historiques. Une collaboration avec le service de Géologie marine indonésien nous permettra aussi de mieux délimiter l'extension spatiale des retombées de cendres en mer, afin d'affiner la magnitude de l'éruption.
- 3) Enfin nous rechercherons les sources non encore identifiées d'autres éruptions stratosphériques ayant laissé leurs empreintes dans les glaces polaires à l'époque historique. Bon nombre de ces éruptions inconnues ont dû se produire en Indonésie, où plusieurs dizaines de volcans en sommeil depuis leur dernière

éruption ne sont que très peu, voire pas du tout, étudiés. Nos cibles principales sont situées à Java, Sumatra, Flores et Moluques.

Ce projet s'appuie sur un solide réseau de collaborations internationales et en Indonésie, pays dans lequel le lauréat travaille depuis vingt-cinq ans. Il présente des enjeux scientifiques de premier ordre, dans la mesure où les impacts géographiques des éruptions majeures de l'histoire sont encore peu connus, mais également des enjeux pour le développement régional de l'île de Lombok : soutien aux recherches archéologiques et historiques régionales, contribution au développement touristique de Lombok (naturel et culturel), contribution à la géolocalisation des ressources en eau (nombreuses, mais profondes car enfouies sous les ponces), aide à la gestion des ressources minières (pierres ponces et sables issus de l'éruption). ●

UNE HISTOIRE TRANSNATIONALE DE LA PHILANTHROPIE ARTISTIQUE EN OCCIDENT AU XX^E SIÈCLE

Suite à mes premières recherches, à la croisée de l'histoire culturelle, de l'histoire de l'art et de la sociologie, sur le marché de l'art contemporain au XX^e siècle, j'ai élargi mes perspectives aux échanges culturels transnationaux, avec une attention particulière portée aux acteurs culturels, français et étrangers, comme les critiques, les artistes, les collectionneurs-mécènes, en recourant au genre comme catégorie d'analyse historique.

Dans le cadre de ce projet IUF, mes recherches entendent contribuer à renouveler l'histoire du patrimoine et des élites culturelles, dans un dialogue avec la sociologie et l'anthropologie. Je me propose de réfléchir à une histoire transnationale de la philanthropie artistique en Occident au XX^e siècle, qui explore les liens entre art et économie, musée et marché, financement public et financement privé de la culture à travers un type de structure spécifique : les associations ou sociétés d'amis de musée, qui sont apparues à la fin du XIX^e siècle en Europe et se sont multipliées jusqu'à atteindre aujourd'hui la dizaine de milliers, réparties sur l'ensemble du globe.

Dans la lignée de Tocqueville qui, dans le second tome de *De la démocratie en Amérique* (1841), souligne que les associations jouent un rôle essentiel dans la société civile américaine, en raison d'un intérêt général bien entendu par les individus, des historiens ont étudié le passage d'une pratique aristocratique à une pratique bourgeoise, de la bienfaisance caritative à l'action sociale, en privilégiant le terrain américain et ses réseaux transnationaux, ou le champ social et éducatif. Mon projet est d'appliquer ces enjeux au champ artistique, en élargissant la perspective des travaux déjà nombreux sur le mécénat privé, la commande aux artistes et le collectionnisme – le plus souvent monographiques – par une approche des mécanismes collectifs à l'œuvre. Dans cette perspective, ma démarche est proche de celle adoptée par Kathleen McCarthy et son équipe du *Center for Study of Philanthropy* à New York, articulant l'étude de la philanthropie à des questions de développement, de mobilisation et de construction des identités. Telle était déjà l'orientation de mon travail sur les collectionneuses d'art et mécènes, publié en 2014 : écrire une histoire sociale attentive aux



JULIE VERLAINE,
maîtresse de conférences
en histoire culturelle
du XX^e siècle, membre junior
de l'IUF, UFR d'histoire,
Centre d'histoire sociale
du XX^e siècle (UMR 8058).

dynamiques économiques et culturelles générales, visant à comprendre les évolutions des pratiques et des représentations associées à cette nouvelle forme, collective, du mécénat.

Ma recherche participe à cet égard au renouvellement contemporain des *museum studies*, en complétant la riche historiographie sur le fonctionnement des musées comme institutions (américaines avec Nancy Einreinhofer, européennes avec Dominique Poulot), par une analyse des acteurs de la patrimonialisation. Conservateurs, critiques, artistes mais également mécènes et amateurs sont partie prenante des débats sur les fonctions et les missions du musée. Leur étude dévoile la valeur et le sens que les sociétés contemporaines ont attribués au musée, et permet de mieux comprendre le faisceau d'éléments ayant conduit à l'« hypertrophie patrimoniale » actuelle. Les notions équivoques de « propriété », d'« appropriation » et de « bien collectif » apparaissent essentielles pour comprendre également le lien au musée comme institution, objet de l'« amitié » de ces membres. Toutes comportent un rapport ambigu au passé, au présent et à l'avenir constitutif de l'idée contemporaine de patrimoine culturel. Par l'étude comparée des représentations des missions, des fonctions et des ambitions de « leur » musée, je montrerai la manière dont les sociétés d'amis de musée perpétuent la dynamique qualifiée par Tocqueville d'« intérêt bien entendu », mêlant aspirations individualistes et élans altruistes, espérant bénéficier personnellement de leur contribution à l'intérêt général. Il en va, plus largement, de la responsabilité de la société civile dans la transmission patrimoniale aux générations futures. Préserver, exposer, diffuser : autant d'impératifs partagés par les professionnels et les amateurs de la culture, par les pouvoirs publics et les associations privées. Mon hypothèse est que l'étude historique menée amènera à nuancer la stricte dichotomie entre sphère publique et sphère privée pour montrer la diversité des interactions et des collaborations possibles, à l'échelle occidentale. Elle contribuera ainsi à éclairer les débats actuels sur le financement de la culture, sur les formes réinventées du mécénat en régime démocratique, et à nourrir la réflexion des contemporains, professionnels des musées, décideurs politiques ou citoyens. ●

L'ART CONTEMPORAIN MONDIALISÉ ET L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES SCÈNES ARTISTIQUES EN AFRIQUE



MAUREEN MURPHY,

maîtresse de conférences
en histoire de l'art
contemporain, membre junior
de l'IUF, UFR 03.

Inscrites dans le champ d'une histoire de l'art mondialisée et des études postcoloniales, mes recherches portent sur le phénomène de mondialisation de la scène artistique contemporaine, du point de vue des interrelations entre l'Afrique, l'Europe et les États-Unis. Loin de vouloir simplement déplacer les frontières pour inclure des scènes et des artistes restés jusque-là à la périphérie, ce projet participe d'une réflexion large visant à repenser et redéfinir le champ de l'histoire de l'art.

DEUX AXES STRUCTURENT CE PROJET :

Le premier est consacré à l'émergence d'un modernisme cosmopolite développé entre l'Afrique, l'Europe et les États-Unis au lendemain de la Se-

conde Guerre mondiale. Si la présence en France d'intellectuels tels qu'Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor, Frantz Fanon ou Albert Memmi – qui tous participèrent au terrain sur lequel allait se développer la littérature postcoloniale – est assez bien connue, la présence d'artistes africains en Europe et aux États-Unis avant les mouvements d'Indépendance nécessite d'être réévaluée et étudiée. Très peu a été publié au sujet d'artistes pourtant majeurs tels qu'Ernest Mancoba qui quitte l'Afrique du Sud dans les années 1930 et vient à Paris, où il rencontre Sonja Ferlov et Alberto Giacometti, et participe ensuite au mouvement CoBrA ; l'Éthiopien Skunder Boghossian, présent à Paris dans les années 1950 et 1960, proche du mouvement surréaliste et qui s'installe aux États-Unis dans les années 1970 ; ou l'Algérien Mohamed Khadda, peintre, essayiste et militant indépendantiste, considéré comme l'un des fondateurs de la peinture algérienne contemporaine.

Le second axe de recherche porte sur le passage du moderne au contemporain et sur l'émergence de scènes artistiques en Afrique de l'Ouest à partir des années 1990. Jusqu'à la fin du ^{xx}e siècle, l'art contemporain n'était pensé que dans sa dimension occidentale. La chute du mur de Berlin, la fin de la guerre froide et de l'opposition entre l'Est et l'Ouest, ainsi que l'émergence de nouvelles scènes en Asie, au Moyen Orient, en Amérique du Sud et en Afrique ont imposé plus qu'un simple décentrement : c'est l'idée même de modernisme et de modernité qui est remise en question. Les mises en relation facilitées par les nouvelles technologies, les liens accrus entre l'art et le marché, la prolifération des biennales et leur impact sur les structures urbaines, ainsi que la professionnalisation du rôle des commissaires d'exposition sont autant de facteurs qui ont contribué à redessiner la carte de l'art contemporain, ainsi que les liens entre l'art et la société, le local et le global.

D'un point de vue empirique, ce projet de recherche vise à accroître les connaissances relatives aux circulations d'artistes sur les trois continents ; il permettra de développer l'analyse comparative des productions artistiques et des discours dans les mondes francophones et anglophones. D'un point de vue théorique, ce projet souhaite participer à l'élaboration de nouveaux modes de pensée des connections interculturelles, à l'analyse et au questionnement de notions telles que « les modernités décentralisées », « l'hybridité », « le métissage », la « diaspora », les « marges », les « subalternes ». D'un point de vue méthodologique, il se développera de manière transnationale, comparative et collective en poursuivant les collaborations menées depuis plusieurs années au sein du Laboratoire d'excellence Création, Arts et Patrimoines (LabEx CAP) en France (avec le CNRS, l'EHESS et l'INHA) ; aux États-Unis (avec l'université Columbia à New York) ; au Bénin avec l'université d'Abomey-Calavi, et au Sénégal (avec l'université Cheikh Anta Diop de Dakar). Autant d'ouvertures et de collaborations dont bénéficieront les étudiants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour lesquels les échanges existent déjà avec l'université Columbia, ainsi qu'avec le département d'histoire de l'art de l'université d'Abomey-Calavi. Ce projet de recherche vise à former ces derniers dans un domaine encore peu développé en France, ainsi qu'à les faire participer à un champ novateur et international, aux prises avec des questions d'actualité et de société. ●



L'éloquence au Panthéon

Dans la soirée du 28 mai dernier, alors que de la coupole du Panthéon battue par les vents accrochent les nuages, des voix résonnent dans le temple républicain baigné d'obscurité.

Elles s'élèvent depuis une petite scène vivement éclairée, installée dans un des bras du transept, et rebondissent jusqu'aux caissons de la coupole pour se perdre dans les ombres qui baignent le vaste édifice.



**Guillaume
Simiand**

**Professeur agrégé de lettres
à l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

Les trois cents personnes qui les écoutent dans un silence religieux interrompu par le seul écho du tonnerre n'assistent ni à une entrée des spectres, ni à un hommage rendu à l'un des illustres pensionnaires. Les huit étudiants qui discourent devant eux sont les finalistes du premier concours international d'éloquence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Tous ne fréquentent pas les bancs du centre René-Cassin, de Pierre-Mendès-France ou de la Sorbonne ; un partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) a ouvert cette première édition à l'ensemble des universités partenaires de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de l'AUF sur le continent mis à l'honneur cette année : l'Afrique. Ce sont donc les étudiants de seize universités africaines, du Maroc à l'Afrique du Sud et du Sénégal au Burundi, qui outre les étudiants de notre université ont pris part à ces joutes amicales.

Le concours d'éloquence de Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'inscrit dans un mouvement plus vaste de redécouverte de l'art oratoire ; mais pourquoi sommes-nous réduits à redécouvrir des techniques qui furent pendant plus de vingt siècles non seulement le moyen, mais l'objet principal de toute éducation laïque ?

Comment expliquer cette éclipse de près de cent vingt ans dans l'apprentissage de l'éloquence* en France, alors que le même phénomène ne s'observe pas dans les pays voisins, ou à une échelle moindre ?

* Par éloquence, on ne veut pas simplement désigner ici le talent de qui parle bien : on emploie le mot dans le sens que lui donnait l'âge classique, c'est-à-dire la faculté de joindre un art du style et de la parole aux techniques de la rhétorique pour produire un discours efficace et marquant pour le public.

Pourquoi n'a-t-on pas enseigné l'éloquence en France depuis cent vingt ans ?

L'apprentissage de l'art oratoire disparaît de l'enseignement secondaire entre 1897, où paraissent les premiers manuels qui abandonnent entièrement les discours au profit de la littérature, et 1902, où une réforme institutionnalise la disparition de la classe de rhétorique.

Comment expliquer cette éclipse générale ? Par la rencontre de facteurs esthétiques, pédagogiques et politiques qui vont monter en puissance au cours du XIX^e siècle, éclater dans les années 1860, et influencer la politique éducative de la Troisième République à partir des années 1870-1880.

On considère souvent que c'est le romantisme qui a tué l'apprentissage de la rhétorique ; Victor Hugo, poète et politique, ne proclame-t-il pas dans un poème en forme d'art poétique du recueil *Les Contemplations* (1856), « Guerre à la rhétorique et paix à la syntaxe ! » ? La rhétorique telle qu'elle était enseignée alors, et qui en ce milieu du XIX^e siècle s'appuyait encore presque exclusivement sur des modèles antiques, apparaissait hors contexte, usée, inculquée de force. C'est le sens de la révolte hugolienne contre l'éloquence : il ne veut pas l'abattre, mais il veut la retremper à

Finale du Concours international d'éloquence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne le 28 mai 2018.





“
**C'est dans
 les journaux que
 devait s'édifier
 la nouvelle
 rhétorique.
 La magie de
 la présence était
 devenue moins
 forte que la magie
 nouvelle de
 l'ubiquité.**
 ”

sa vocation authentique, emporter l'auditeur et sa conviction. L'orateur devant l'assemblée, le tribun face à la foule, étaient devenus moins importants ; c'est dans les journaux, ces premiers médias de masse, que devait s'édifier la nouvelle rhétorique. La magie de la présence était devenue moins forte que la magie nouvelle de l'ubiquité.

Cette perception de l'éloquence telle qu'elle était enseignée alors, comme un art daté, était surdéterminée par des enjeux politiques. Ce n'est pas un hasard si c'est au moment où le monarchiste qu'est Hugo depuis sa jeunesse devient républicain qu'il brûle l'éloquence sur l'autel de la liberté de style. L'art oratoire comme celui de la conversation, éléments essentiels de l'éducation aristocratique, pouvaient apparaître comme des arts d'Ancien Régime, à rebours de la spontanéité supposée d'une expression plus démocratique. Complication supplémentaire, il était impossible d'envisager l'éloquence française moderne sans penser à la Révolution, qui en fut la matrice. Cette association retarda l'entrée dans les manuels scolaires du XIX^e siècle des orateurs modernes, cantonnant l'apprentissage aux classiques latins et grecs.

Apprentissage renouvelé et reforcé

À la même époque, de nouvelles fonctions étaient assignées à l'enseignement massifié que mettait en place la Troisième République : à un enseignement fondé sur l'imitation succédait une mise en valeur de la faculté d'analyse. L'invitation à rédiger un discours s'effaçait devant le règne de la dissertation, qui devait être sans partage ou presque pendant une grande partie du ^{xx}e siècle. Dans un siècle dévolu au culte du spécialiste, de l'opérateur standardisé voué à intégrer les rouages d'une grande machine, État ou industrie, les traits que favorisait l'apprentissage de l'art oratoire devenaient inutiles, voire contreproductifs. D'autre part, la rhétorique a payé le prix de son caractère longtemps hégémonique dans l'apprentissage : le roman, la poésie, le théâtre, bref, ce qui – à la même époque – est en train de se constituer en littérature, était réduit à la portion congrue. Quand la littérature a triomphé, étant enfin pleinement reçue dans le corpus de l'enseignement scolaire, le bébé éloquence a été, si l'on ose dire, jeté avec l'eau d'un bain rhétorique trop connu.



À gauche, Tom Michel, Prix du public et Grand prix du jury lors du Concours international d'éloquence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Ci-dessous, Romane Brière-Rome, Prix du meilleur espoir lors du Concours international d'éloquence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.





Farès Dahmane lors de la finale du Concours international d'éloquence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

“

Quand la littérature a triomphé, étant enfin pleinement reçue dans le corpus de l'enseignement scolaire, le bébé éloquence a été [...] jeté avec l'eau d'un bain rhétorique trop connu.

”

L'éducation à l'éloquence a semblé caduque aux hommes du XIX^e siècle qui observaient l'essor de la presse, premier des médias de masse. Nous vivons la fin de l'âge des *mass media* au profit des plateformes et d'une atomisation des sources d'informations. La passion de l'expression de soi de la génération Instagram, qui est en permanence en train de communiquer en direction d'un public, de signaler ce qu'elle est – d'exhiber son *ethos*, en termes rhétoriques – a beaucoup à apprendre d'un corpus de techniques accumulées au fil de vingt-cinq siècles. On a hâte de voir et d'entendre ce que feront les générations qui auront bénéficié de ce vieil apprentissage retrouvé et renouvelé, reforgeé aux feux du théâtre et de la communication moderne ; pas seulement pour la forme, mais aussi pour le fond. ◆



À lire

Retrouvez la version intégrale de ce texte sur <http://www.pantheonsorbonne.fr/actualite/pourquoi-les-concours-deloquence-se-multiplient>



Ariane Rambaud lors de la finale du Concours international d'éloquence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Fictions sérielles au temps de la RTF et de l'ORTF (1949-1974)



Une historiographie originale des fictions françaises et une présentation des cas d'étude emblématiques tels que *Belphégor* et *Les Cinq dernières minutes*.

L'histoire de la télévision française à travers le prisme des séries

Ces textes s'intéressent à la préhistoire des séries, diffusées par une télévision de service public, d'abord à canal unique et long-temps en noir et blanc, qui proposa les premières productions américaines, mais fit également la part belle aux réalisations anglaises, canadiennes... et françaises. Il était temps d'essayer de mesurer la place que cette fiction plurielle occupait dans la programmation d'un « office » dont l'ambition première était de faire de la télévision un outil de promotion culturelle et de s'intéresser à l'accueil du « grand public ». Ont collaboré à cet ouvrage : Séverine Barthes, Pascal Cesaro, Marie-France Chambat-Houillon, Pierre Fournier, Aline Garin, Bruno Hénocque, Taline Karamanoukian, Philippe Lavat, Sébastien Le Pajolec, Yannick Lebtahi, Hélène Monnet-Cantagrel, Géraldine Poels, Marine Zelverte.

Informations

Éditeur L'Harmattan	Nombre de pages 266 pages
Date de publication Octobre 2018	Prix 26,50 €

Auteurs

Sous la direction de
Myriam Tsikounas ,
 professeure d'histoire culturelle à Paris 1
 Panthéon-Sorbonne, responsable
 de la composante Images, Sociétés,
 Représentations du Centre d'Histoire
 du XIX^e siècle Paris-Sorbonne,
 codirectrice de la revue
Sociétés & Représentations et de
Bernard Papin,
 maître de conférences en sciences de
 l'information et de la communication
 à l'université Paris Sud 11 et membre
 du Centre d'Études sur l'image
 et le Son MédiaTiques (CEISME).

Avec le concours de
Sabine Chalvon-Demersay,
 directrice d'études de l'EHESS.



Les objets connectés

Une thématique ancrée dans l'actualité avec une étude successive du droit des contrats, du droit de la responsabilité et du droit des données.

Le droit face à la tendance des objets connectés

« Objets inanimés, avez-vous donc une âme ? » s'interrogeait Lamartine. Que dire aujourd'hui des « objets connectés » qui sont au cœur du présent ouvrage ? Du réfrigérateur connecté qui commande le lait quand il n'y en a plus assez, à la montre ou au bracelet connectés qui donnent les pulsations cardiaques du coureur, en passant par les véhicules autonomes et les drones tueurs (sans doute déjà) utilisés par les militaires, les objets connectés sont partout et le seront encore plus demain.

C'est pourquoi la présente étude s'attache successivement à étudier le droit des contrats face aux objets connectés (contrats conclus par l'intermédiaire d'un objet connecté, contrats conclus par un objet connecté, contrat ayant pour objet l'objet connecté), le droit de la responsabilité (objets connectés et principe de précaution, la responsabilité en cas de dommages causés par les objets connectés, l'assurance des objets connectés, étude particulière de la responsabilité pour les dommages causés par un véhicule autonome) et enfin le droit des données (qu'en est-il des normes « *by design* » ?).

Cet ouvrage s'inscrit dans le partenariat de recherche qui lie l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) et l'université Externado de Colombie, en droit du numérique. Ce partenariat a déjà permis d'étudier *L'Effectivité du droit face à la puissance des géants de l'Internet* (tomes 63 et 74 de cette collection), ainsi que *Les Conséquences juridiques de l'ubérisation de l'économie* (tome 89).

Auteur

Sous la direction de
Martine Behar-Touchais,
professeure à l'École de droit
de la Sorbonne et membre
de l'Institut de recherche juridique
de la Sorbonne (IRJS).

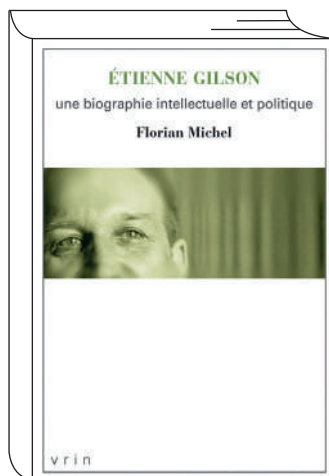


Informations

Éditeur
IRJS Éditions /
Bibliothèque
de l'Institut
de recherche juridique
de la Sorbonne
Collection
Bibliothèque
André Tunc

Date de publication
Septembre 2018
Nombre de pages
358 pages
Prix
39 €

Étienne Gilson, une biographie intellectuelle et politique



La première biographie en français consacrée à Étienne Gilson, penseur capital, qui offre un éclairage sur sa pensée politique.

À la découverte d'un philosophe essentiel

Étienne Gilson (1884-1978) est un intellectuel atypique : spécialiste de renommée mondiale pour ses travaux en histoire de la philosophie médiévale, professeur au Collège de France et membre de l'Académie française, il est aussi très engagé dans les affaires du siècle. Prisonnier de guerre en Allemagne, il est l'un des premiers à décrire les horreurs de la famine en Ukraine (1922) ; il crée un institut d'études médiévales à Toronto, publie des centaines d'articles dans la presse quotidienne et participe aux conférences fondatrices de l'ONU. Il n'est ni pour Sartre, ni pour Aron, et prône, lors de la signature des accords de l'OTAN la neutralité et le non-alignement de l'Europe. Intellectuel chrétien, au plein sens du terme, il n'hésite pas à engager la querelle avec les évêques et permet de comprendre comment l'on passe d'un modernisme critique d'avant la Première Guerre mondiale à un thomisme libéral et au Concile de Vatican II, avant de donner la mesure de la crise postconciliaire.

Informations

Éditeur	Nombre de pages
Vrin – Varia	464 pages
Date de publication	Prix
Mars 2018	35 €

Auteur

Florian Michel

est maître de conférences HDR
en histoire contemporaine
à Paris 1 Panthéon-Sorbonne
et membre de l'UMR Sorbonne,
Identités, Relations internationales et
Civilisations de l'Europe.



Des liaisons avantageuses : ministres, liens de dépendance et diplomatie dans le Saint-Empire romain germanique (1720-1760)

Une analyse du Saint-Empire à travers ses relations sociales et politiques,
un questionnement sur le modèle de la diplomatie européenne.

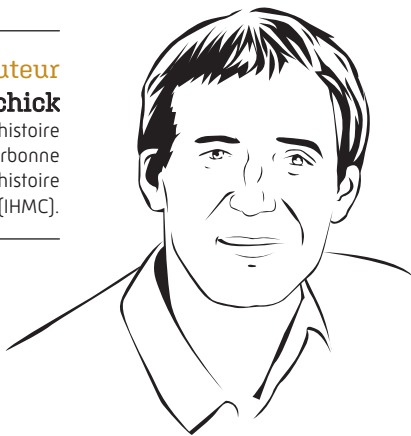
Les relations sociales dans le monde politique : un levier diplomatique ?

L'amitié, la parenté, le patronage : autant de relations personnelles de dépendance mobilisées avec efficacité dans l'Europe du XVIII^e siècle. À la croisée d'une histoire sociale et culturelle du fait politique, ce livre analyse un mode d'action spécifique, représentatif de la culture politique de la seconde modernité. Ces liaisons avantageuses, qu'un ensemble de pratiques spécifiques permettent d'entretenir, représentent alors un capital social d'autant plus essentiel qu'il est l'une des conditions de l'action politique efficace. Les principaux acteurs de cet ouvrage sont des ministres des principautés de Brunswick-Lunebourg, de Saxe, de Prusse, de Cologne et de Wolfenbüttel : en observant la manière dont ils utilisaient, dans le cadre de l'action diplomatique, les relations qu'ils avaient su tisser, en Allemagne mais aussi en Europe, ce sont surtout des connexions et des pratiques européennes que ce travail fait apparaître. L'ouvrage croise ainsi trois objets historiographiques : les relations de dépendance, qui apparaissent dans toute leur importance politique ; le Saint-Empire, dont le fonctionnement n'est pas analysé à partir de son système juridique ou de ses institutions, mais des relations sociales qui le fondent en tant que société politique ; la diplomatie européenne, enfin. Le constat du rôle fondamental, dans l'action diplomatique, des réseaux personnels des ministres, permet de questionner le modèle d'une diplomatie européenne qui serait devenue toujours plus professionnelle et spécialisée au cours des siècles.

Auteur

Sébastien Schick

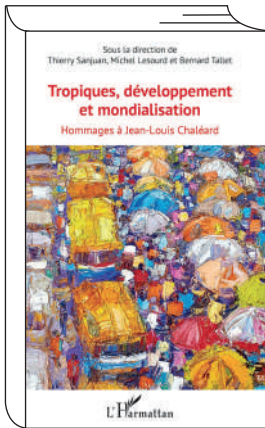
est maître de conférences en histoire
moderne à Paris 1 Panthéon-Sorbonne
et membre de l'Institut d'histoire
moderne et contemporaine (IHMC).



Informations

Éditeur	Nombre de pages
Éditions de la Sorbonne	384 pages
Collection	Prix
Histoire moderne	25 €
Date de publication	
Novembre 2018	

Tropiques, développement et mondialisation : hommage à Jean-Louis Chaleard



L'ouvrage revient sur les travaux et la carrière de Jean-Louis Chaleard, africaniste ruraliste, et évoque les enjeux de la géographie du développement.

Jean-Louis Chaleard en lumière

La génération d'enseignants-chercheurs et de chercheurs formée dans les années 1960 a permis le tournant d'une école française de géographie tropicale à une géographie du développement, renouvelée ensuite par les défis de la mondialisation et des urgences sociales, géopolitiques et environnementales contemporaines. Cet ouvrage est consacré à ces temps forts et aux questions actuelles de la géographie du développement qui en découlent. La carrière de Jean-Louis Chaleard, auquel ce livre est dédié, a traversé et ponctué ces différentes périodes.

Auteurs

Thierry Sanjuan, professeur de géographie à Paris 1 Panthéon-Sorbonne et membre du pôle de Recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique, **Bernard Tallet**, professeur de géographie à Paris 1 Panthéon-Sorbonne et membre du laboratoire Prodig, et **Michel Lesourd**, professeur émérite à l'université de Rouen Normandie.

Informations

Éditeur	Nombre de pages
L'Harmattan	378 pages
Date de publication	Prix
Août 2018	38 €

Droit des sociétés - Gestion juridique de l'entreprise sociétaire

Ce manuel s'adresse aussi bien aux étudiants en gestion et en finance, qu'aux candidats au DCG/DSCG ou encore aux professionnels, notamment porteurs de projet de création d'entreprise.

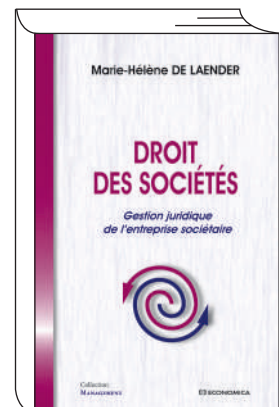
Comprendre le droit des sociétés

Pour tout manager comme pour tout investisseur, la recherche d'une bonne gouvernance de l'entreprise pour en améliorer la performance économique nécessite la maîtrise des principales règles gouvernant le droit commun des sociétés.

Ce livre est organisé de façon chronologique en partant de la naissance des sociétés jusqu'à leur disparition en passant par les principaux événements qui jalonnent l'activité sociale. La première partie de l'ouvrage est consacrée à la création des sociétés, la deuxième partie à la vie de l'entreprise sociétaire à travers le jeu de ses acteurs principaux que sont les associés et les dirigeants, la troisième partie à la dissolution des sociétés.

Auteur

Marie-Hélène De Laender, maître de conférences à l'École de management de la Sorbonne de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle est directrice du master 2 Gestion globale des risques et des crises.



Informations

Éditeur	Nombre de pages
Economica	160 pages
Collection	Prix
Management	23 €
Date de publication	
Février 2018	

Parlons banque en 30 questions

Un éclairage pertinent et clair sur les mécanismes du secteur bancaire.

Les mécanismes bancaires en questions

Après la crise financière ouverte en 2007, des réformes ont été entreprises pour encadrer plus strictement le secteur bancaire et financier. Ces mesures ont-elles permis les régulations espérées ? Cette édition actualisée offre, à partir de 30 questions, une excellente synthèse pour comprendre comment fonctionnent les banques, comment elles gèrent les risques, qui les contrôle, etc.

Auteurs

Jézabel Couppey-Soubeyran, maître de conférences en sciences économiques à Paris 1 Panthéon-Sorbonne et membre du Centre d'économie de la Sorbonne (CES), et **Christophe Nijdam**, analyste bancaire.



Informations

Éditeur	Date de publication
La Documentation française	2018
Collection	Nombre de pages
Doc en poche	96 pages
	Prix
	5,90 €



Scène de la vie culturelle, YouTube, une communauté de créateurs

À travers l'étude des intervenants impliqués dans la production de fictions sur Internet et de leurs pratiques, cet ouvrage révèle la vitalité de cet espace de création et de production.

YouTube : un espace de création et de production

YouTube est devenu un moyen de diffusion protéiforme qui brouille définitivement les frontières entre amateurs et professionnels. Les réseaux actifs au sein de la communauté de producteurs de vidéos ont donné naissance à une nouvelle forme de « monde de l'art », spécifique de l'univers numérique, qui n'a cependant fait l'objet que de peu de travaux.

Cet ouvrage révèle, au-delà des nombreux fantasmes que véhicule YouTube, la vitalité de cet espace de création et de production. Il étudie les intervenants impliqués dans la production de fictions ayant rencontré le succès et montre comment se conjuguent placement de produit, promotion de contenus et valorisation publicitaire mais également comment ces pratiques participent d'une transformation de l'offre de fiction, en particulier avec les *multi-channels networks*, sortes de chaînes de télévision 3.0.

Informations

Éditeur	Date de publication
Presses des Mines	Juin 2018
Collection	Nombre de pages
Les cahiers de l'EMNS	182 pages
	Prix
	15 €

Auteurs

Joëlle Farchy, professeure de sciences de l'information et de la communication et chercheuse au Centre d'économie de la Sorbonne. Elle dirige également l'EMNS et le master Économie et Gestion des produits culturels, et **Bastien Louessard**, docteur en sciences de l'information et de la communication et post-doctorant au LabEx ICCA.



ÉVÉNEMENTS PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE



COLLOQUE

**IRJS : COLLOQUE INTERNATIONAL
JOURNÉE AIR ET MER : LE DROIT
FACE À LA MONDIALISATION DES
TRANSPORTS ET DES RISQUES**
*Organisé par le département droit
de la famille et du patrimoine
et le professeur Philippe Delebecque*

Début : mardi 15 janvier 2018 à 8 h 30
Fin : mardi 15 janvier 2018 à 18 h

Adresse : Centre Sorbonne,
amphithéâtre Liard
17 rue de la Sorbonne • 75005 PARIS



RENCONTRE

**LA BIS PRÉSENTE : SPINOZA APRÈS
BOURDIEU - POLITIQUE DES
DISPOSITIONS**

Date : jeudi 24 janvier 2019 à 18 h

Adresse : Centre Sorbonne,
salle de formation de la BIS
17 rue de la Sorbonne • 75005 PARIS

Informations pratiques

Inscriptions obligatoires en raison
du plan Vigipirate renforcé, au moins
24 heures à l'avance :
info@bis-sorbonne.fr



CÉRÉMONIE

CÉRÉMONIE DES DOCTEURS

Date : vendredi 15 février 2019

Adresse : Grand amphithéâtre,
Centre Sorbonne
17 rue de la Sorbonne • 75005 PARIS



ÉVÉNEMENT

**SEMAINE #P1PS POUR LES DROITS
DES FEMMES**

Début : vendredi 8 mars 2019

Fin : vendredi 15 mars 2019



COLLOQUE INTERNATIONAL

**UN MONDE DE RÉGIONS ?
ÉCHANGES ET CROISEMENTS
DISCIPLINAIRES SUR
L'INTÉGRATION RÉGIONALE DANS
LE MONDE**

*Avec l'UMR Prodig, le LabEx Dynamite
et le CIST sous la cotutelle de Paris 1*

Début : jeudi 21 mars 2019 à 9 h 30

Fin : vendredi 22 mars 2019 à 17 h

Adresse : Université Paris Diderot,
amphithéâtre Turing
8 place Aurélie-Nemours
75013 PARIS

Informations pratiques

mondederegions@sciencesconf.org



COLLOQUE

**GRAND COLLOQUE IRJS -
SORBONNE SPORT LAW : DROIT ET
JEUX OLYMPIQUES - 2019-2024**
*Organisé par le pôle Sorbonne Sport
Law du département de droit public
et privé de l'économie de l'IRJS*

Début : 21 mars 2019

Fin : 21 mars 2019

Adresse : Centre Sorbonne



COLLOQUE

**CENTENAIRE DE L'ORGANISATION
INTERNATIONAL DU TRAVAIL :
CONVENTIONS ET ACTIVITÉS
DE L'OIT**

*Organisé par le département
de droit social de l'IRJS*

Début : 22 mars 2019 à 9 h

Fin : 22 mars 2019 à 13 h

Adresse : Centre Panthéon, salle 1
12 place du Panthéon • 75005 PARIS

Informations pratiques

Département de droit social de l'IRJS,
irjs@univ-paris1.fr



ATELIER THÉÂTRE

**ATELIER THÉÂTRE PARIS 1
PANTHÉON-SORBONNE /
THÉÂTRE DES QUARTIERS D'IVRY**

Date : vendredi 19 avril 2019 à 19 h

Adresse : Médiathèque d'Ivry,
auditorium Antonin-Artaud
152 avenue Danielle-Casanova
94200 IVRY-SUR-SEINE

Informations pratiques

Inscription auprès du théâtre des
quartiers d'Ivry : 01 43 90 11 11. Entrée
gratuite mais réservation obligatoire



ÉVÉNEMENT

**CONCOURS INTERNATIONAL
D'ÉLOQUENCE 2019**

**L'université Paris 1 Panthéon-
Sorbonne organise la deuxième
édition de son concours d'éloquence,
en partenariat avec l'AUF.**

Demi-finale : vendredi 10 mai
en Sorbonne

Finale : mardi 21 mai au Panthéon

ÉVÉNEMENTS À VENIR EXPOSITIONS ET COLLOQUES



CYCLE DE CONFÉRENCES

**CAMPUS CONDORCET
PARIS-AUBERVILLIERS -
DES CONFÉRENCES CITOYENNES
POUR ÉCLAIRER LES GRANDS
ENJEUX DES SOCIÉTÉS
CONTEMPORAINES : VIVRE
L'ESPACE. LE GLOBAL ET LE LOCAL**

Date : lundi 17 septembre 2018

Adresse : Campus Condorcet
20 avenue George-Sand
93210 SAINT-DENIS-LA-PLAINE

Informations pratiques et programme des conférences

campuscondorcet@campus-
condorcet.fr
www.campus-condorcet.fr



CYCLE DE CONFÉRENCES

**CYCLE 2018-2019 :
« QUELLE(S) IDENTITÉ(S) ? »**
*Organisé par l'EHESS
en partenariat avec mk2*

Début : lundi 1^{er} octobre 2018 à 19 h 45

Fin : lundi 3 juin 2019 à 19 h 45

Adresse : mk2 Bibliothèque • 128-
162 avenue de France • 75013 PARIS

Informations pratiques et programme

Tarif étudiant et - de 26 ans : 4,90 € -
Réservation en ligne : www.ehess.fr et
www.mk2.fr



CYCLE DE CONFÉRENCES

**CYCLE 2018-2019
« PÈLERINAGES EN ISLAM »**
*Conférences publiques de l'IISMM,
en partenariat avec l'EHESS*

Début : mardi 2 octobre 2018 à 18 h 30

Fin : mardi 4 juin 2019 à 20 h 30

Adresse : École des hautes études
en sciences sociales, amphithéâtre
François-Furet • 105 boulevard Raspail
75006 PARIS

Informations pratiques et programme

Entrée libre
sophie.bilardello@ehess.fr
http://iismm.ehess.fr/index.php?1836



CONCOURS INTERNATIONAL D'ÉLOQUENCE PANTHÉON-SORBONNE ÉDITION 2019

**DEMI-FINALE
LE 10 MAI 2019
EN SORBONNE**

**FINALE
LE 21 MAI 2019
AU PANTHÉON**

Retrouvez toutes les informations
sur pantheonsorbonne.fr

